



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

**BILAN OPÉRATIONNEL DE
L'ANP DU 25 FÉVRIER AU 03
MARS 2026**

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période allant du 25 février au 03 mars 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national.



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 15 ramadhan - 5 Mars 2026 - N° 1252 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

RECONSTRUCTION DE
GHAZA

**DANS LE STRICT
RESPECT DU DROIT
INTERNATIONAL**



La communauté internationale est tenue de garantir que l'ensemble des initiatives engagées pour rebâtir Ghaza, dévastée par deux années d'agression sioniste à caractère génocidaire, soient strictement encadrées par le droit international et non orientées par des logiques néocoloniales, ont affirmé mardi des experts des Nations unies, réitérant le droit inaliénable du peuple palestinien à disposer de lui-même.

P.7

POUR L'HISTOIRE
**LES RÔLES PIVOTS DE
LA FEMME
ALGÉRIENNE À
TRAVERS L'HISTOIRE
AU CENTRE D'UNE
CONFÉRENCE À
ALGER**

Des Algériennes artisanes de l'histoire", a été le thème d'une conférence organisée mercredi à Alger, au cours de laquelle ont été mis en exergue les rôles majeurs et déterminants de la femme algérienne à travers les époques et dans divers domaines.

P.16

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

PLUSIEURS SECTEURS ÉTAIENT À L'ORDRE DU JOUR



P.3

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, de projets de feuilles de route sectorielles 2026-2028 de plusieurs secteurs, ainsi qu'au suivi des grands projets structurants, indique un communiqué des services du Premier ministre.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE RENFORCÉE ENTRE ALGER ET ABIDJAN
**L'ALGÉRIE ET LA CÔTE D'IVOIRE UNISSENT LEURS EXPERTISES MINIÈRES
ET PÉTROLIÈRES**

Mercredi dernier, une réunion virtuelle a permis aux ministres en charge des Hydrocarbures et des Mines des deux nations de discuter des voies à même de consolider leur collaboration. Mohamed Arkab, représentant l'Algérie, et son homologue ivoirien Mamadou Sangafowa-Coulibaly ont échangé sur les opportunités de développement conjoint dans leurs secteurs d'activité communs, comme le rapporte un document officiel.

P.4

DIALOGUE SOCIAL DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

LE MINISTRE REÇOIT LES PARAMÉDICAUX
POUR CONSOLIDER LA CONCERTATION

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, s'est entretenu mardi soir au siège de son département avec une délégation du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), conduite par Gachi Lounes.

Par Malek Gaya

Cette réunion, tenue en présence des représentants de la commission centrale dédiée au dialogue avec les acteurs sociaux, s'inscrit dans la dynamique permanente visant à approfondir les échanges et la collaboration avec ces derniers, selon un communiqué publié mercredi.

En ouverture des discussions, le ministre a tenu à souligner la contribution essentielle du personnel paramédical. Il a décrit leur engagement au quotidien comme une pierre angulaire du dispositif de santé national, insistant sur leur dévouement qui garantit la permanence des soins et le soutien apporté aux patients tout au long de leur parcours de soins.

M. Ait Messaoudene a par ailleurs insisté sur la nécessité de rehausser le niveau de la couverture sanitaire pour répondre aux exigences contemporaines et aux enjeux futurs. Il a affirmé que cette ambition devait s'étendre à l'ensemble des territoires, afin d'assurer un accès équitable aux soins pour l'ensemble de la population.

Les discussions ont également porté sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des soignants. À ce propos, le ministre a rappelé que la valorisation du cadre professionnel est un levier majeur de motivation, in-



fluant directement sur l'excellence des prestations offertes. La rencontre a aussi permis d'aborder d'autres sujets, dont l'exercice des droits syndicaux. En retour, les représentants du SAP ont manifesté leur volonté de maintenir une collaboration fructueuse avec le ministère, se disant prêts à participer activement à l'élabo-

ration des stratégies sanitaires et à l'amélioration continue des services pour le bien des usagers.

Pour clore cette entrevue, le ministre a réaffirmé que son administration demeurerait toujours à l'écoute des différentes organisations syndicales. Il a réitéré sa détermination à encourager un dialogue constructif, perçu

comme un levier stratégique pour assurer une communication pérenne et efficace, indispensable à la réalisation des objectifs de progrès et de perfectionnement du système de santé national, conclut la même source.

MG

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

L'ALGÉRIE PROMeut SON RÔLE DE HUB RÉGIONAL
LORS D'UNE RÉUNION SUR L'IA À BARCELONE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a assisté à une réunion de premier plan consacrée à la régulation de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine des télécommunications. Cette rencontre s'est tenue à Barcelone en marge du Congrès mondial de la téléphonie mobile, ainsi que l'a rapporté un communiqué ministériel publié mercredi.

Youcef Hamidi

Lors de ce conclave, organisé conjointement par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie mobile (GSMA), le ministre a présenté la vision algérienne. Il a mis en lumière les initiatives nationales visant à consolider la position

du pays en tant que plateforme technologique stratégique, servant de pont entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe. Il a notamment cité les investissements conséquents dans les infrastructures, le déploiement intensif de la technologie 5G, la création d'un environnement propice à l'IA, ainsi que l'adoption d'une feuille de route nationale pour la cybersécurité couvrant le prochain

quinquennat.

M. Zerrouki a précisé que le défi principal lié à l'intelligence artificielle réside dans sa dimension institutionnelle. Il a insisté sur le fait qu'une régulation réfléchie de ces technologies est indispensable pour qu'elles deviennent un moteur de croissance économique et un outil d'inclusion numérique pour tous.

Il a également souligné l'impor-

tance cruciale d'établir une relation de confiance et de définir des règles de gouvernance transparentes dans le domaine de l'IA. Selon lui, ces éléments sont fondamentaux pour stimuler l'innovation et assurer que ces avancées technologiques profitent pleinement au développement économique et social du pays.

YH

COUR CONSTITUTIONNELLE À LA COUR CONSTITUTIONNELLE

LA MÉDIATION ET LA CONCILIATION ENTRE
LA CHARIA ET LA LOI

La Cour constitutionnelle a organisé, mercredi à Alger, une conférence sous le thème "Médiation et conciliation: entre charia et loi", animée par le président du Haut Conseil islamique (HCI), M. Mabrouk Zaid El Khair, en présence de membres des deux instances.

Cette conférence, tenue en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leila Aslaoui, vise à mettre la lumière sur les questions alliant le riche héritage de la jurisprudence islamique (fiqh) et les cadres de la législation positive contemporaine, et ce dans le cadre d'une approche intégrée et constructive des sciences islamiques et juridiques.

À cette occasion, M. Zaid El Khair

a évoqué le concept de la médiation et de la conciliation, ainsi que ses dimensions religieuses et juridiques, soulignant la place importante accordée par la jurisprudence islamique aux mécanismes de médiation et de conciliation, les considérant comme "les moyens les plus nobles pour apaiser les conflits et rétablir le dialogue".

La conférence a été marquée par une séance scientifique de haut niveau, présidée par le membre de la Cour constitutionnelle, M. Bouziane Aliane, et par deux membres du HCI, au cours de laquelle M. Kamel Bouzidi a présenté une intervention intitulée "La médiation dans le fiqh malikite", évoquant "Le concept jurisprudentiel de la médiation au sein

du rite malikite, les conditions de sa validité et ses règles morales", tandis que M. Said Bouizeri a abordé le thème "La médiation du point de vue juridique", présentant une lecture approfondie du cadre juridique régissant la médiation.

La conférence a été ponctuée par la présence de professeurs et de cadres en sciences islamiques, en sus d'étudiants de la Faculté des sciences islamiques (Université Alger 1), du directeur et des cadres de l'Ecole nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des affaires religieuses (Dar El Imam), d'étudiants de l'Ecole supérieure de la magistrature et d'étudiants de la Faculté de droit (Université Alger 1).

La conférence a également donné lieu à un riche débat, au cours duquel les participants ont posé leurs questions, créant ainsi une ambiance académique qui reflète l'engagement de la Cour constitutionnelle à renforcer la culture de la médiation et de la conciliation en tant que mécanismes alternatifs de règlement des contentieux, alliant le riche héritage de la jurisprudence islamique et les exigences de la législation positive contemporaine, dans une approche méthodologique intégrée incarnant l'unité des deux référents: la charia et la loi.

RS

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

PLUSIEURS SECTEURS À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, de projets de feuilles de route sectorielles 2026-2028 de plusieurs secteurs, ainsi qu'au suivi des grands projets structurants, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 4 mars 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n 04-08 du 14 août 2004 relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales.

Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République relatives à l'élaboration des feuilles de route sectorielles 2026-2028, le Gouvernement a examiné les projets de feuilles de route des secteurs des moudjahidine et ayants droit, de l'énergie et les énergies renouvelables, du commerce extérieur et promotion des exportations, des



affaires religieuses et wakfs et de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises.

Ces plans, qui ont été élaborés en s'appuyant sur des diagnostics objectifs, des outils opérationnels et une adéquation avec les ressources humaines et financières, visent notamment à structurer le développement national, à diversifier l'économie, à augmenter le PIB et à améliorer la production locale.

Enfin, et dans le cadre du suivi des grands projets structurants, le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement de la réalisation de plusieurs projets dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et de l'hydraulique". (APS)

RA

SOUTIEN/COMPASSION

LE PRÉSIDENT DE L'APN S'ENQUIERT DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU FILS DU CHAHID MOSTEFA BEN BOULAÏD À L'HÔPITAL D'AÏN NAÂDJA

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, s'est rendu, mercredi à l'Hôpital central de l'Armée à Aïn Naâdja (Alger), pour s'enquérir de l'état de santé de M. Abdelhak Ben Boulaïd, fils du chahid symbole Mostefa Ben Boulaïd, à la suite d'un malaise, indique un communiqué de l'APN.

A cette occasion, le président de l'APN s'est enquis de l'état de santé de

M. Abdelhak Ben Boulaïd, membre du Conseil de la nation, lui exprimant "ses vœux les plus sincères de prompt rétablissement, implorant le Très-Haut de lui accorder santé, réconfort et un rapide retour parmi les siens", précise la même source.

Il a, par ailleurs, tenu à évoquer "la mémoire de son illustre père, le chahid symbole Mostefa Ben Boulaïd, figure emblématique de la glorieuse Révolu-

tion de libération nationale et l'un de ses principaux artisans", rappelant "les sacrifices immenses consentis pour le recouvrement de la souveraineté nationale".

Il a souligné que "la fidélité au message des martyrs constitue un engagement constant de l'Etat algérien, lequel veille à honorer leur mémoire et à entourer leurs familles de considération et d'attention".

Le Président de l'APN a enfin réaffirmé "l'attachement indéfectible de l'Algérie aux valeurs de Novembre et sa détermination à préserver la mémoire nationale et à transmettre aux générations futures l'héritage de sacrifice et de loyauté légué par les chouhada", conclut le communiqué.

RA

APN

RÉUNION DU GROUPE D'AMITIÉ PARLEMENTAIRE ALGÉRIE-ZIMBABWE

Le groupe d'amitié parlementaire Algérie-Zimbabwe, présidé par Benslimane Khelifa, a tenu, mercredi, une réunion par visioconférence avec son homologue de l'Assemblée nationale de la République du Zimbabwe, présidé par Webster Shamu, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Au cours de cette réunion, M. Benslimane a évoqué les "relations excellentes et historiques" entre les deux pays, établies dans le sillage de la lutte commune contre le colonialisme et consolidées par des décennies de solidarité et d'entente politique, mettant en avant leur vision stratégique commune fondée sur le respect de la souveraineté

des Etats et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, a précisé la même source.

En matière parlementaire, le président du groupe a souligné l'importance du renforcement des relations parlementaires à travers l'intensification de la coordination et de la concertation entre les membres des Parlements des deux pays et l'unification des positions au sein des organisations parlementaires régionales et internationales, au service des intérêts communs et de la coopération bilatérale.

Au volet économique, M. Benslimane a rappelé le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, qui, selon lui, "ne reflète pas la

profondeur des relations politiques bilatérales".

Il a, par ailleurs, rappelé les principes fondamentaux de la politique étrangère algérienne, notamment le bon voisinage et le soutien au droit des peuples à l'autodétermination.

Pour sa part, M. Shamu s'est félicité de la tenue de cette réunion consacrée à l'examen des domaines de coopération bilatérale, notamment l'élaboration de mémorandums d'entente entre les deux groupes et le renforcement des liens de coopération économique.

Il s'est également félicité de "l'accueil réservé par l'Algérie aux étudiants zimbabwéens dans les universités algériennes dans le cadre des bourses

d'études", ainsi que du soutien reçu par son pays lors de sa participation à la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) tenue à Alger.

Les membres du groupe d'amitié Zimbabwe-Algérie ont, de leur côté, salué le niveau des relations bilatérales, rappelant le soutien de l'Algérie à leur pays durant la période de lutte commune.

Ils ont en outre insisté sur le développement de la coopération dans les domaines des affaires, du commerce, de l'industrie et des infrastructures et le renforcement de la coordination dans les événements économiques continentiels, conclut le communiqué.

DIPLOMATIE

M. ATTAÏ REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE CHYPRIOTE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaï, a reçu, mercredi, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République de Chypre, M. Constantin Kombos, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, «les deux ministres ont examiné les moyens d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales et

échangé les vues sur les perspectives de renforcement du partenariat euro-méditerranéen, dans le contexte de l'accession de Chypre à la présidence tournante de l'Union européenne», précise la même source.

Les deux parties ont également «discuté de la situation prévalant au Moyen-Orient et de ses répercussions sur la sécurité régionale et internationale», ajoute le communiqué.

APS

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

DÉBUT DE LA FORMATION DOCTORALE POUR LA DEUXIÈME PROMOTION DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES ISLAMIQUES

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a supervisé, mercredi à Alger, le lancement de la formation doctorale pour la deuxième promotion de l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El-Coran".

Cette formation de deux ans, destinée à 35 étudiants de l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques, s'inscrit dans le cadre du "soutien au processus de recherche scientifique" et de "la promotion des études supérieures en sciences islamiques".

Dans une allocution d'orientation prononcée à cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazair a précisé que cette formation incarne "la volonté de former des élites académiques rigoureuses, capables de contribuer à l'enrichissement de la recherche religieuse et intellectuelle, tout en confortant la place de l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques en tant qu'édifice scientifique de référence", appelant les étudiants à être "des partenaires dans l'ancrage du juste milieu et des ambassadeurs des valeurs de modération".

Il a également adressé ses remerciements au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour son soutien et son accom-

pagnement lors des différentes étapes de l'accréditation de la formation et de l'organisation de l'encadrement des concours, ayant permis d'assurer un "démarrage académique en bonne et due forme", ce qui traduit, a-t-il dit, l'attachement du secteur à "renforcer la qualité de la formation et des cursus de recherche scientifique, dans le cadre d'une vision stratégique tendant à promouvoir la performance universitaire et à permettre aux établissements d'accomplir leur mission scientifique dans les règles de l'art".

Pour sa part, le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques, Abdelkader Benazzou, a salué les efforts des différentes commissions scientifiques et administratives, ainsi que des enseignants, pour la réussite du concours d'accès, "organisé dans la transparence et le respect de l'égalité des chances".

Il a souligné, dans ce sens, que la mission de l'Ecole "ne se limite pas à la seule acquisition scientifique, mais s'étend à l'ancrage des valeurs, au renforcement du sens de la responsabilité et à la diffusion de la culture de l'effort, de l'ouverture et du dialogue".

RA

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE RENFORCÉE ENTRE ALGER ET ABIDJAN L'ALGÉRIE ET LA CÔTE D'IVOIRE UNISSENT LEURS EXPERTISES MINIÈRES ET PÉTROLIÈRES

Le volume quotidien de lait pasteurisé à prix réduit a dépassé le seuil des 163.400 litres dans la région de Mascara à l'occasion du Ramadan, selon les informations communiquées mardi par les responsables locaux du commerce intérieur.

Par Ali Boudefel

Ce dialogue, qui s'inscrit dans la continuité des relations bilatérales, avait pour objectif d'étudier les possibilités d'essor dans des domaines clés influant directement sur le progrès économique et social. Ont pris part à ces discussions Karima Bakir Tafer, secrétaire d'État auprès du ministre algérien chargée des Mines, ainsi que plusieurs responsables des deux administrations.

Au cours de cet entretien, les interlocuteurs ont analysé la situation actuelle et les futures collaborations possibles à tous les niveaux de l'industrie des hydrocarbures. Cela inclut les phases allant de la prospection et de l'extraction jusqu'au traitement, à la

transformation chimique, à l'acheminement et à la vente des dérivés du pétrole, sans négliger les aspects liés à la qualification professionnelle.

Le représentant de la Côte d'Ivoire a tenu à souligner le savoir-faire remarquable de l'Algérie en matière énergétique, en particulier à travers sa compagnie nationale Sonatrach. Il a manifesté le souhait de voir une collaboration plus étroite avec Petroci, l'entité ivoirienne équivalente, en proposant la création de groupes de travail communs et l'organisation de visages mutuels pour aboutir à des initiatives tangibles.

En réponse, Mohamed Arkab a confirmé la volonté de son pays de soutenir la Côte d'Ivoire en partageant ses compétences techniques et organisa-

tionnelles. Il a également proposé d'accroître les sessions de perfectionnement, spécialement dans les établissements dédiés, afin de favoriser l'émergence d'une filière des hydrocarbures pérenne et complète sur le sol ivoirien.

Concernant l'exploitation des ressources du sous-sol, les deux parties ont insisté sur la nécessité d'une coopération accrue dans la recherche, l'extraction et la valorisation des matières premières. L'accent a été mis sur le partage des méthodes et des technologies pour optimiser l'usage de ces richesses et créer une plus-value profitable au développement des deux États.

Les échanges ont également abordé la possibilité d'un ravitaillement

de la Côte d'Ivoire en produits pétroliers déjà transformés, ainsi que le développement des échanges marchands entre les sociétés des deux pays dans ce secteur spécifique.

Pour conclure, les deux ministres ont convenu de maintenir le dialogue et de réviser le cadre légal encadrant leur entente mutuelle dans les domaines des mines et des hydrocarbures. L'objectif est de parachever ces textes et de procéder à la ratification d'accords dans un avenir rapproché, selon les termes du communiqué officiel.

A.B

SALON DES PRODUITS ET USTENSILES DE PÂTISSERIE

IL SE TIENT DU 12 AU 16 MARS AUX SABLETTES

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organisera, du 12 au 16 mars à la Promenade des Sablettes à Alger, un Salon des produits et ustensiles de pâtisserie, en coordination avec la wilaya d'Alger, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Placé sous le slogan "Qualité locale et perspectives d'exportation", ce salon s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à accompagner les opérateurs économiques, à encourager la production na-

tionale et à ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises activant dans le domaine de la pâtisserie pour accéder aux marchés extérieurs.

Le salon verra une large participation de professionnels, de producteurs et de fournisseurs spécialisés dans les accessoires et ustensiles de pâtisserie, les articles de décoration et d'emballage, les ingrédients de base, ainsi que les équipements et matériels liés à cette activité, précise le communiqué.

Ce rendez-vous économique constituera un es-

pace d'échange professionnel et permettra d'examiner les opportunités de partenariat entre les différents opérateurs, ce qui est à même de renforcer les capacités de la filière et de soutenir son orientation vers l'exportation, ajoute la même source.

A cet égard, le ministère a invité l'ensemble des opérateurs et des personnes intéressées à s'inscrire via le lien électronique dédié à cet effet sur son site officiel.

RE

TRAVAUX PUBLICS

M. DJELLAoui INSPECTE LE PROJET D'EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a inspecté mardi après-midi dans le cadre d'une visite de travail les travaux du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba incluant la réalisation d'un quai minéralier. Le ministre accompagné du wali, Abdelkrim Lamouri a inspecté les travaux de dragage maritime pour approfondir le bassin portuaire ayant permis la réalisation d'un volume de près de 6 millions m3 dans le cadre des travaux de dragage et d'aménagement des infrastructures portuaires.

M. Djellaoui a insisté sur "l'impératif respect des délais de réalisation", relevant que l'Etat a mobilisé tous les moyens humains et techniques pour réussir ce projet qui constitue "un fondement essentiel pour le développement de la filière de phosphate et la consolidation de la position de l'Algérie sur les marchés internationaux dans ce domaine".

Le ministre a suivi un exposé technique sur les diverses composantes du projet dont la réalisation d'un quai d'une

longueur de 1.600 mètres, étendre la digue de près de 1.400 mètres outre l'aménagement d'un terrain plat de 82 hectares et le dragage maritime sur environ 160 hectares.

Selon les explications données sur site sur les travaux maritimes concernant les fondations programmées au nombre de 1.322, pas moins de 276 ont été fabriquées, 176 ont été livrées au chantier et 140 ont été assemblées.

Dans le cadre de l'accélération du rythme de réalisation, un plan de mesures d'urgence a été adopté avec augmentation du nombre des travailleurs de 1.108 à 1.502 et renforcement du chantier en équipements terrestres et maritimes.

Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya d'Annaba par l'inspection des travaux de réalisation de voie ferroviaire spéciale de la ligne minière Est à l'entrée du port d'Annaba où il s'est enquis des opérations de pose du ballast et nivellement de la voie ferrée.

RE

SONELGAZ

DES OPÉRATIONS DE RÉPARATION D'INSTALLATIONS STRATÉGIQUES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ EFFECTUÉES

Les équipes de maintenance du groupe Sonelgaz ont effectué deux importantes interventions techniques au niveau d'installations stratégiques de transport d'électricité, dans le cadre du suivi périodique des équipements et afin d'en garantir l'opérationalité, a indiqué mercredi un communiqué du groupe public.

La première intervention a été réalisée par les équipes de maintenance de la région de Blida, au niveau du poste de transformation 400/220 kilovolts (kV) de Boumerdes, où un isolateur d'autotransformateur a été réparé suite à la détection d'une fuite d'huile lors d'une opération d'inspection de routine, précise le communiqué.

Cette opération a permis de maintenir le fonctionnement des deux lignes stratégiques de 400 et 220 kV, dédiées à l'évacuation de l'énergie produite par la centrale de Cap Djinet

et à l'alimentation des wilayas de Boumerdes, Blida et Alger-Est en électricité.

La seconde intervention a été menée par les équipes de maintenance de la région de Chlef, qui ont procédé au remplacement d'un pôle de disjoncteur au poste de transformation d'Ouled Fares suite à une panne technique, après avoir effectué les tests techniques nécessaires avant sa remise en service, selon la même source.

Ces opérations ont été réalisées sans aucun impact sur la continuité de l'alimentation, "ce qui reflète le niveau de vigilance et de professionnalisme des équipes de Sonelgaz dans la sécurisation des installations vitales et la garantie de la stabilité du réseau électrique national", conclut le communiqué

RA

POUR BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION AUPRÈS DE SONELGAZ UNE ÉQUIPE TECHNIQUE DE LA SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE D'ÉLECTRICITÉ NIGELEC EN ALGÉRIE

Une équipe technique de la société nigérienne d'électricité Nigelec est arrivée, mardi à Alger, pour bénéficier d'une formation intégrée auprès de la filiale Sonelgaz-Services, indique un communiqué du groupe public Sonelgaz.

L'équipe suivra, trois semaines durant, une formation intégrée à l'Ecole des métiers de l'ingénierie de l'électricité et du gaz, relevant de la filiale Sonelgaz-Services, située à Adrar, en vue d'acquies l'expertise nécessaire pour assurer l'exploitation des centrales électriques que l'Algérie réalisera au Niger, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération algéro-nigérienne, à l'issue de la visite effectuée, en février dernier, en Algérie par le président nigérien, lit-on dans le communiqué.

Dans le cadre du programme de cette visite, une réunion préparatoire au profit de la délégation nigérienne a été tenue au niveau de l'Ecole de formation

en gestion de Ben Aknoun, au cours de laquelle un exposé a été présenté sur les prestations assurées par la filiale Sonelgaz-Services, avant de se rendre au centre de contrôle (gestionnaire du système électrique), où des explications ont été fournies sur le système de gestion et de contrôle du réseau électrique, ajoute la même source.

Cette étape importante intervient à l'issue d'une série de préparatifs visant à assurer le succès de cette coopération, notamment la tenue d'une réunion importante par visioconférence ayant réuni les responsables des deux entreprises, au cours de laquelle les moyens d'accélérer le rythme de la coopération et du partenariat entre les deux pays frères ont été examinés, en particulier en ce qui concerne la finalisation et l'adoption des accords en cours d'étude.

Cette initiative s'inscrit également dans le cadre du programme du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, mis en œuvre par le biais de Sonelgaz

pour relancer la coopération avec la société Nigelec, couvrant plusieurs domaines, notamment le renforcement du réseau électrique au Niger et le transfert de l'expertise algérienne dans diverses spécialités, à travers des services de formation, lit-on dans le communiqué.

A ce titre, une délégation d'experts techniques du groupe Sonelgaz s'était rendue à Niamey, dans le cadre du projet de réalisation d'une centrale de production d'électricité, et pour accompagner Nigelec sur les plans technique et logistique.

Lors de cette visite, un plan d'action conjoint a été arrêté, en sus de la constitution de deux équipes représentant le ministère, Sonelgaz et Nigelec, en vue d'accélérer la mise en œuvre du projet et d'assurer la coordination entre les différents intervenants.

RA

BATNA

570 MILLIONS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Une somme de 570 millions de dinars a été consacrée à la remise en état de plusieurs chemins communaux dans la wilaya de Batna, a annoncé le wali, Riadh Benahmed. Cette décision s'inscrit dans une dynamique de renforcement des infrastructures locales et d'amélioration des conditions de vie des habitants.

Par Ali Boudefel

À l'issue d'une visite de travail effectuée dans les trois communes relevant de la daïra d'Ichemoul — Foug Toub, Ichemoul et Inoughissene — le chef de l'exécutif local a indiqué que cette enveloppe financière relève du programme d'appui au développement social et économique des communes pour l'exercice 2026. Ce dispositif a également permis l'inscription d'opérations similaires au profit de douze communes de la wilaya.

Les démarches administratives préalables au lancement des chantiers sont actuellement en cours. Parmi les projets prioritaires figure la



réhabilitation du chemin communal reliant Ichemoul à Foug Toub sur un linéaire de 10 kilomètres. Cette opération, longtemps réclamée par la population locale en raison de son caractère urgent, bénéficie d'un financement de 137,7 millions de

dinars, a précisé le même responsable.

Au cours de son déplacement dans la daïra d'Ichemoul, le wali a procédé à la mise en service d'une nouvelle route reliant le chemin de wilaya n°160 à la région de Tagueltmount, en

passant par Es-Saffah, sur une distance de 8 kilomètres. Il s'est ensuite rendu dans la commune de Foug Toub où une cantine scolaire d'une capacité de 200 repas par jour a été inaugurée à l'école du chahid Mohamed Draghla, renforçant ainsi les conditions de scolarisation des élèves. Dans la commune d'Ichemoul, le wali a posé la première pierre d'un programme de 60 logements publics locatifs, tout en inspectant le projet de raccordement de la zone de Wadh'ha au réseau de distribution du gaz naturel. À Inoughissene, il a supervisé la mise en service de quatre transformateurs électriques destinés à alimenter les exploitations agricoles, avant de s'enquérir de l'avancement des travaux d'aménagement et de revêtement d'une route longue de 12,5 kilomètres.

Tout au long de cette tournée, le responsable a prêté attention aux doléances des habitants, principalement liées à l'approvisionnement en électricité, à l'irrigation agricole et aux transports. Il a assuré que ces préoccupations seront examinées en fonction des priorités établies et des ressources financières disponibles.

A.B

BLIDA

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES POUR SOUTENIR LA RENTRÉE PROCHAINE

À l'approche de la prochaine rentrée scolaire, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Blida bénéficiera d'un renforcement notable à travers la mise en service de nouvelles structures pédagogiques, ont indiqué lundi les services de la wilaya. Ces réalisations visent à améliorer l'accueil des élèves et à offrir de meilleures conditions de scolarité.

Répartis à travers différentes communes, les projets concernent l'ensemble des cycles d'enseignement. Parmi eux figure un Collège

d'enseignement moyen en construction au centre-ville de Chiffa, à l'ouest de la wilaya, dont le taux d'avancement a atteint 80 %. Sa réception est programmée pour la prochaine rentrée scolaire. Dans la commune d'Oued El Alleug, un groupe scolaire composé de 18 classes est également en cours de réalisation au quartier de Sidi Yahia.

D'autres infrastructures sont en chantier au sein de nouveaux pôles urbains. C'est notamment le cas d'un CEM implanté dans la cité des 3.800 logements AADL de Deriouche, dont l'état d'avancement est

estimé à 90 %. Sa mise en service est annoncée dans les tout prochains jours, selon la même source.

Un autre CEM de 24 classes est en cours de construction à la cité Ben Boulaïd, en plein centre-ville, avec un taux d'avancement évalué à 75 %. Une fois achevé, cet établissement devrait contribuer à réduire la surcharge constatée dans les structures éducatives environnantes et à améliorer les conditions d'apprentissage dans la région.

A.B

EL TARF

ENCORE PLUS DE LAIT POUR LE RAMADHAN

Durant le mois de Ramadhan, les capacités de production de lait pasteurisé dans la wilaya d'El Tarf ont été portées à plus de 114.000 litres par jour, selon les informations communiquées lundi par la direction locale du commerce. Cette mesure vise à satisfaire la demande accrue enregistrée pendant cette période de forte consommation.

Le chef du service chargé de l'observation du marché et de l'information économique, Issam Bechinia, a indiqué que la production quotidienne de lait pasteurisé subventionné, commercialisé au prix réglementé de 25 dinars le sachet, est passée de 109.882 litres avant le Ramadhan à 114.732 litres actuellement. Cette progression a contribué à améliorer l'approvisionnement du marché local en ce produit de large consommation.

La même source a précisé que, pour soutenir cet effort, la laiterie « Edough » d'Annaba, relevant du groupe Giplait,

a bénéficié d'un apport supplémentaire de 15 tonnes de poudre de lait fourni par l'Office national interprofessionnel du lait. Cette contribution a permis de consolider la production destinée à la wilaya d'El Tarf durant cette période. Par ailleurs, une laiterie privée implantée dans la commune de Besbes participe également à la couverture des besoins du marché local en lait pasteurisé pendant le mois sacré.

Afin de répondre à la hausse de la demande, un réseau de 40 distributeurs privés a été mobilisé pour assurer l'approvisionnement de plus de 800 commerces répartis à travers cette wilaya frontalière. Dans le même cadre, la laiterie « Edough » a procédé à l'ouverture de trois points de vente supplémentaires dans les communes d'El Tarf, Bouhadjar et Oued Zitoun, en vue de faciliter la commercialisation du lait et de ses dérivés.

A.B

MILA

RÉCEPTION PROCHAINE DE LA 2^e TRANCHE D'UN PROJET ROUTIER

La deuxième tranche du projet de doublement de la route entre Mila et l'autoroute Est-ouest sera réceptionnée « avant la fin du 1er semestre de l'année en cours 2026 », a-t-on appris dimanche auprès du directeur des travaux publics, Rabah Sari.

Dans ses explications présentées au wali, Fayçal Amrouche durant son inspection des travaux de cette tranche sur 10,4 km de la commune de Sidi Khelifa en allant vers le chef lieu de wilaya, le même responsable a précisé que les travaux qui « se déroulent à très bon rythme » ont atteint 85 %.

Les travaux de l'ensemble des lots de cette tranche dont l'autorisation programme est estimée à 5 milliards DA

seront terminés « avant la fin du 1er semestre de cette année », selon la même source.

Dans une déclaration à la presse, le wali a indiqué que les services de la wilaya de Mila œuvrent pour l'inscription au titre du programme 2026 de la troisième et dernière tranche du projet de doublement de cette route entre Mila et l'autoroute Est-ouest.

Durant 2025, la première tranche de ce projet s'étendant sur 16,2 km de la commune de Sidi Khelifa à l'échangeur de l'autoroute dans la commune d'Oued Athmania a été mise en service le 5 juillet passé, rappelle-t-on.

R.R

AÏN TEMOUCHENT FORMATION SPÉCIALISÉE EN FAVEUR DE PLUS DE 10.000 JEUNES BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION CHÔMAGE

Plus de 10.000 jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage dans la wilaya d'Aïn Temouchent ont suivi des formations spécialisées, a indiqué, lundi, le directeur local de l'Emploi, Fayçal Saïdi. Cette opération, lancée avec la rentrée professionnelle d'octobre 2022, vise à améliorer l'employabilité des bénéficiaires du dispositif d'allocation chômage en leur permettant d'acquérir des compétences facilitant leur insertion dans le monde du travail. Au total, 10.054 bénéficiaires ont été concernés, dont 1.330 ayant intégré les établissements de formation professionnelle lors de la session de février dernier.

Les formations ont été dispensées au niveau de 13 établissements relevant du secteur de la formation et de l'apprentissage dans la wilaya, en tenant compte du critère de proximité du lieu de résidence lors de l'orientation des stagiaires vers les centres de formation, précise la même source.

Pas moins de 290 spécialités pédagogiques ont été ouvertes dans ce cadre, couvrant divers domaines en adéquation directe avec les besoins du marché du travail local. L'opération a été menée en coordination avec le secteur de la formation professionnelle, a ajouté M. Saïdi.

Le responsable a souligné que les secteurs de l'Emploi et de la Formation professionnelle poursuivent leur coordination avec les opérateurs économiques activant dans la wilaya, dans le but de contribuer à la résorption du chômage et de former une main-d'œuvre répondant aux exigences du marché de l'emploi local.

R.R

AERONAUTIQUE

AIRBUS CONSOLIDE SON LEADERSHIP AVEC UNE COMMANDE RECORD

Airbus vient de renforcer sa présence sur le marché international avec une commande passée par Air Astana Group, acteur incontournable de l'aviation en Asie centrale et dans le Caucase.

Par Rihab Taleb

Cette commande, qui porte sur 25 appareils de la famille A320neo – précisément 20 A321neo et 5 A320neo – s'inscrit dans une dynamique de croissance et de modernisation de la flotte du groupe. Airbus prévoit de livrer un nombre record de 870 avions commerciaux en 2026, confirmant ainsi sa position de leader face à Boeing, qui a, lui aussi, démarré l'année avec des livraisons record.

Air Astana Group exploite actuellement 62 avions répartis entre sa compagnie principale, Air Astana, et sa filiale low-cost FlyArystan. La quasi-totalité de ces appareils appartient déjà à la famille A320, ce qui permet au groupe de bénéficier d'une homogénéité précieuse en termes de maintenance, de formation des équipages et de coûts d'exploitation. Les nouveaux avions viendront renforcer cette logique, mais seront déployés avec des configurations adaptées aux besoins spécifiques de chaque marque. Air Astana privilégie des cabines bi-



classe et des versions long-courrier comme l'A321LR, qui lui permettent de desservir des destinations plus éloignées tout en offrant une expérience premium. FlyArystan, de son côté, mise sur des A320 en configuration haute densité, optimisés pour la rentabilité et la desserte régionale.

Cette commande souligne la stratégie du groupe, qui vise à moderniser sa flotte tout en consolidant son efficacité opérationnelle et sa réputation de qualité de service. Le directeur général Peter Foster a souligné que l'A321LR, dans sa configuration premium, représente selon lui le meilleur produit long-courrier disponible sur monocouloir, combinant autonomie et confort à bord. Ce choix stratégique permet à Air Astana de se positionner comme

une compagnie capable de rivaliser avec les standards internationaux, tout en restant fidèle à son modèle économique centré sur l'efficacité et la satisfaction des passagers.

Pour Airbus, cette commande est une nouvelle preuve de l'attrait commercial et de l'économie inégalée de la famille A320neo, particulièrement sur un marché en pleine expansion comme l'Asie centrale. Benoît de Saint-Exupéry, vice-président exécutif en charge des ventes, a rappelé que ce partenariat de plusieurs décennies contribue à connecter le Kazakhstan au reste du monde et à renforcer la position stratégique d'Air Astana dans la région. Il a également insisté sur le fait que cette commande interprète la confiance renouvelée des compagnies aériennes dans la performance et la fiabilité des

appareils Airbus.

Il est intéressant de noter qu'Air Astana ne mise pas exclusivement sur Airbus : le groupe envisage également l'acquisition de quinze Boeing 787-9 au cours des dix prochaines années afin de développer son réseau long-courrier. Cette diversification témoigne d'une stratégie équilibrée, qui combine la fiabilité et l'efficacité des monocouloirs Airbus avec la capacité intercontinentale des gros-porteurs Boeing. En somme, cette commande montre non seulement la confiance renouvelée d'Air Astana envers Airbus, mais aussi une ambition plus large : celle de devenir un acteur incontournable du transport aérien international en s'appuyant sur une flotte moderne, diversifiée et adaptée aux besoins de ses passagers.

Ce mouvement s'inscrit dans une tendance plus globale de l'industrie aéronautique, où les compagnies cherchent à optimiser leurs coûts tout en offrant une expérience de voyage de plus en plus qualitative. Pour Airbus, il s'agit d'une victoire commerciale qui confirme sa capacité à séduire les compagnies dans les marchés émergents, et pour Air Astana, d'une étape décisive dans son plan de croissance et de modernisation. Cette commande, au-delà des chiffres, traduit une vision commune : celle d'un transport aérien plus efficace, plus confortable et mieux

FRUITS ET BUSINESS L'AVOCAT...SE DÉFEND BIEN !

Parmi les cinq grands fruits tropicaux qui dominent les échanges internationaux — aux côtés de la mangue, de la banane, de l'ananas et de la papaye — l'avocat demeure celui dont les volumes produits sont les plus modestes.

Par Nawal Bordji

Pourtant, ce relatif retard quantitatif contraste avec la vigueur exceptionnelle de sa progression. Depuis plusieurs décennies, aucun autre fruit tropical n'a enregistré une expansion aussi rapide et aussi régulière.

Au cours des dix dernières années, le marché mondial de l'avocat s'est considérablement développé, affichant une dynamique impressionnante qui pourrait encore s'amplifier d'ici 2030. C'est l'analyse formulée par Zac Bard, dirigeant de l'Organisation mondiale de l'avocat (WAO), dans un entretien accordé au média spécialisé FreshPlaza. Selon lui, les perspectives demeurent particulièrement favorables, soutenues par une transformation profonde des habitudes alimentaires dans de nombreuses régions du monde.

La montée en puissance de ce fruit vert doit beaucoup aux stratégies de communication déployées à l'échelle internationale. Les campagnes promotionnelles ciblées, relayées massivement par les réseaux sociaux, ont largement contribué à façonner une image moderne et saine de l'avocat. D'abord perçu comme un produit à la mode ou consommé de manière occasionnelle, il s'est progressivement imposé comme un aliment du quotidien. Ses qualités nutritionnelles — richesse en acides gras insaturés, fibres, vitamines et minéraux — ainsi que sa grande adaptabilité culinaire expliquent son

adoption durable dans les régimes alimentaires des pays à revenu élevé, notamment au sein de l'Union européenne.

L'évolution de la consommation en Europe illustre cette mutation. Il y a une décennie à peine, l'avocat restait encore marginal dans les paniers des ménages. Désormais, il occupe une place stable et régulière. En 2025, la consommation moyenne annuelle par habitant dans les vingt-sept États membres de l'Union européenne atteint 1,8 kilogramme, soit le double du niveau observé en 2016, qui s'établissait à 0,9 kilogramme. Cette progression témoigne d'un enracinement profond du produit dans les habitudes alimentaires européennes.

L'augmentation soutenue de la demande a entraîné une modernisation et une expansion des circuits commerciaux. Les progrès réalisés dans le transport maritime, la logistique frigorifique et la gestion des chaînes d'approvisionnement ont permis d'assurer une disponibilité quasi continue tout au long de l'année. Autrefois saisonnier et parfois difficile à trouver, l'avocat est désormais accessible de façon régulière dans les grandes surfaces européennes. Selon les projections avancées par le responsable de la WAO, cette tendance ne devrait pas s'essouffler à court terme. Sur les quatre prochaines années, le marché européen pourrait franchir le seuil de 1,5 million de tonnes, se rapprochant progressivement du niveau atteint par les États-Unis.

Parallèlement, de nouvelles origines productrices émergent et viennent diversifier l'offre mondiale. Des pays comme le Guatemala, l'Équateur, la Tanzanie, le Rwanda, le Portugal ou encore l'Angola renforcent leur présence sur les marchés internationaux. Cette diversification géographique contribue à sécuriser les approvisionnements tout en intensifiant la

concurrence entre exportateurs.

L'Asie est également présentée comme un futur moteur majeur de la consommation mondiale. L'Inde, la Corée du Sud et, potentiellement, la Chine et le Japon sont régulièrement cités parmi les marchés appelés à jouer un rôle déterminant. L'Europe orientale et le Moyen-Orient devraient, eux aussi, connaître une progression soutenue. Toutefois, l'enthousiasme affiché à propos du potentiel asiatique suscite une certaine prudence. Ce scénario d'un basculement massif vers l'Asie n'est pas nouveau et a déjà été avancé à plusieurs reprises sans se concrétiser pleinement.

Certes, les importations asiatiques ont enregistré une progression notable entre 2015 et 2024, augmentant d'environ 70 % pour passer de 126 675 tonnes à près de 216 000 tonnes selon les statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Néanmoins, ces volumes demeurent relativement limités à l'échelle mondiale. Avec environ 6 % du commerce international, la région reste loin derrière l'Europe, qui concentre 48 % des échanges, et les États-Unis, qui en représentent 34 %.

Les niveaux de consommation par habitant confirment cet écart. En 2022, en Corée du Sud, au Japon et en Chine — en considérant les cent millions d'habitants les plus aisés — la consommation annuelle se situait entre 300 et 600 grammes par personne. À titre de comparaison, elle atteignait 1,6 kilogramme dans l'ensemble formé par l'Union européenne à vingt-sept et le Royaume-Uni, et culminait à 3,7 kilogrammes aux États-Unis. Ces chiffres traduisent le chemin encore à parcourir pour que l'Asie devienne un véritable pôle dominant.

SAHARA OCCIDENTAL

LE PARLEMENT CATALAN RÉAFFIRME SON APPUI À L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Le Parlement de Catalogne a renouvelé son appui sans réserve au droit imprescriptible du peuple sahraoui à disposer de lui-même et à accéder à l'indépendance, confirmant ainsi sa détermination à défendre les droits légitimes de ce peuple.

Par Karim-Akli Daoudi

Dans un communiqué publié mardi par le Bureau des porte-parole à l'occasion du cinquantième anniversaire de la proclamation de la République sahraouie, l'institution catalane a vivement dénoncé les Accords tripartites de Madrid de 1975 ainsi que l'occupation du Sahara occidental qui s'en est suivie par le Maroc. Elle a rappelé que le peuple sahraoui détient le droit fondamental d'exercer librement, sans entrave ni retard, son droit à l'autodétermination et de choisir son avenir politique, conformément aux principes consacrés par la Charte des Nations unies et par le droit international.

Le texte demande à l'État espagnol d'assumer pleinement ses obligations historiques et juridiques en sa qualité de puissance administrante, dans le respect du droit international, et d'adopter une démarche cohérente et résolue afin



de favoriser l'organisation d'un référendum libre, régulier et transparent sous l'égide des Nations unies.

La déclaration insiste également sur l'application entière et effective des résolutions onusiennes, notamment la résolution 34/37 (1979) de l'Assemblée générale, laquelle confirme le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination

et à l'indépendance, ainsi que le principe de la tenue d'un référendum d'autodétermination.

Elle invite par ailleurs l'Organisation des Nations unies, en particulier la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), à remplir intégralement le mandat qui lui a été confié, en premier lieu

l'organisation du référendum, et réclame l'ajout d'un mécanisme spécifique de surveillance et de signalement des violations des droits humains afin d'assurer une protection effective des civils sahraouis.

En outre, le document condamne l'exploitation jugée illégale des ressources naturelles du Sahara occidental et appelle l'ensemble des institutions publiques, nationales et européennes, ainsi que les opérateurs économiques privés, à se conformer strictement au droit international et aux décisions rendues par la Cour de justice de l'Union européenne.

Enfin, il enjoint la communauté internationale, et plus particulièrement le Conseil de sécurité des Nations unies, à œuvrer pour une issue équitable et pérenne au conflit, exclusivement fondée sur le respect du droit international.

KAD

LIBYE
L'ONU APPELLE À L'UNITÉ INSTITUTIONNELLE ET AU RESPECT DE LA SOUVERAINETÉ DE LA LIBYE

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont invité les différentes parties libyennes à s'impliquer « pleinement, sérieusement et sans délai » dans la feuille de route politique présentée le 21 août 2025 par la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en Libye, Hanna Tetteh.

Dans un communiqué, ils ont exhorté l'ensemble des acteurs libyens à adhérer résolument à cette initiative portée par l'ONU et à faire preuve de la volonté politique ainsi que de l'esprit de compromis indispensables pour faire avancer un processus conduit et assumé par les Libyens eux-mêmes.

Ils les ont également appelés à éviter toute démarche unilatérale susceptible de consolider les divisions institutionnelles, de nuire aux chances de réconciliation nationale ou d'accentuer les difficultés financières et économiques que traverse la Libye. Le Conseil a mis en avant la nécessité de progresser vers l'unification de toutes les institutions du pays, y compris les structures militaires et sécuritaires, tout en soulignant l'importance de préserver l'unité et l'autonomie du pouvoir judiciaire.

Par ailleurs, ses membres ont réaffirmé leur attachement au respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de la Libye, tout en rappelant l'impératif de s'abstenir de toute ingérence extérieure. Ils ont exprimé leur engagement constant en faveur du rôle central des Nations unies dans l'accompagnement d'un processus politique inclusif, mené et porté par les Libyens, facilité par l'Organisation et soutenu par la communauté internationale.

Dans le même esprit, les membres du Conseil de sécurité ont renouvelé leur appui total à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Hanna Tetteh, notamment dans sa mission de médiation et dans ses efforts pour promouvoir un dialogue politique inclusif en Libye, ainsi qu'à la feuille de route rendue publique le 21 août 2025. Ils ont enfin invité la communauté internationale à lui apporter son soutien, de même qu'à la Mission d'appui des Nations unies en Libye, afin qu'elles puissent mener à bien le mandat qui leur a été confié.

KAD

RECONSTRUCTION DE GHAZA
DANS LE STRICT RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

La communauté internationale est tenue de garantir que l'ensemble des initiatives engagées pour rebâtir Ghaza, dévastée par deux années d'agression sioniste à caractère génocidaire, soient strictement encadrées par le droit international et non orientées par des logiques néocoloniales, ont affirmé mardi des experts des Nations unies, réitérant le droit inaliénable du peuple palestinien à disposer de lui-même.

Dans un communiqué, ils ont rappelé que ce droit à l'autodétermination ne saurait être considéré comme une faveur accordée sous conditions, mais constitue un principe fondamental. Selon eux, toute décision relative à la reconstruction et à l'avenir de Ghaza doit relever exclusivement des Palestiniens, lesquels doivent pouvoir demeurer sur leurs terres ou y revenir librement et en toute sécurité, afin de récupérer leurs biens et préserver leurs droits.

Parmi ces experts figurent Balakrishnan Rajagopal, Fran-

cesca Albanese, Cécile M. Baillet, Pedro Arrojo-Agudo et Michael Fakhri. Ils ont souligné que l'autodétermination implique également la pleine maîtrise des choix liés à la reconstruction du territoire ainsi qu'au modèle de développement que les Palestiniens entendent adopter.

Ils ont insisté sur le fait que de telles orientations ne doivent en aucun cas être dictées par des puissances étrangères. Dans cette perspective, les responsables internationaux ont été appelés à mettre un terme aux discours présentant Ghaza comme une opportunité de spéculation immobilière.

Les experts ont par ailleurs estimé qu'il incombe à la communauté internationale de veiller à ce que les habitants de Ghaza disposent des ressources nécessaires et des moyens effectifs pour conduire eux-mêmes le processus de reconstruction et en tirer profit. Cela suppose la mobilisation des financements requis, ainsi

que l'acheminement sans entrave des équipements et matériaux indispensables à la remise en état des logements, des infrastructures civiles, des établissements publics, des structures éducatives et sanitaires, des lieux de culte détruits et des biens à valeur patrimoniale.

Ils ont également rappelé que, en tant que puissance occupante et agresseur, la responsabilité première incombe à l'entité sioniste ainsi qu'aux États qui lui ont apporté un appui militaire ou autre dans le cadre de sa campagne à Ghaza.

Enfin, ils ont exhorté les États membres à s'assurer qu'aucune de leurs décisions ou actions ne contrevienne au droit international et que toute opération de réaménagement de Ghaza ne porte pas davantage atteinte aux droits fondamentaux de sa population.

KAD

AFRIQUE DU SUD

L'ARMÉE MOBILISÉE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

Les autorités sud-africaines mobilisent des soldats pour une durée d'une année dans les régions les plus touchées par l'insécurité liée aux bandes criminelles.

Par Hamida Indja

Selon un plan de mission, les autorités sud-africaines vont déployer les forces armées pendant un an dans plusieurs provinces d'Afrique du Sud, particulièrement affectées par une criminalité alimentée par les gangs et les mineurs illégaux, qui mènent diverses activités illicites sur le territoire.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa avait annoncé cette décision à la mi-février. Il a déclaré que le crime organisé représentait une menace pour la démocratie du pays et que la situation exigeait des mesures fermes afin d'assurer la protection des citoyens.

En Afrique du Sud, plus de 60 homicides sont enregistrés

chaque jour. Ces crimes sont liés à des affrontements entre gangs rivaux, notamment dans certains quartiers du sud-ouest du Cap. D'autres violences sont également signalées dans la province du Gauteng, où se trouve Johannesburg.

Les premiers soldats devaient être déployés sur le terrain au cours du mois de mars. Leur mission est prévue pour s'achever à la fin du mois de mars 2027. Ils seront envoyés dans cinq provinces du pays, notamment dans plusieurs quartiers périphériques du Cap.

Cependant, le déploiement a connu un retard. Il devait intervenir deux semaines après l'annonce présidentielle. Les autorités ont expliqué que ce report était dû à la mise en

place d'une structure commune de commandement entre la police et l'armée, ainsi qu'à l'organisation d'une formation spécifique destinée aux militaires engagés dans cette mission.

De son côté, le ministre de la Police par intérim, Firoz Cachalia, a défendu cette décision devant une commission parlementaire. Il a indiqué qu'elle permettrait de mettre en œuvre un plan plus ambitieux de lutte contre le crime organisé.

Enfin, il a précisé que ce déploiement ne constituait pas une solution idéale, mais qu'il était nécessaire de changer de paradigme afin de renforcer la lutte contre la criminalité dans le pays.

H.I

MONÉTISATION DE L'IA LA PUBLICITÉ A FAIT SON ENTRÉE DANS CHATGPT

L'arrivée de la publicité dans ChatGPT marque un tournant historique pour l'IA, transformant un outil de réponse neutre en un nouveau support commercial. Ce passage à la monétisation pose un défi de taille : financer le progrès sans sacrifier la confiance des utilisateurs.

Par Yakout Abina

C'est désormais acté. OpenAI a officiellement lancé début février une phase de tests aux États-Unis, marquant la première intégration réelle d'annonces publicitaires dans l'expérience conversationnelle.

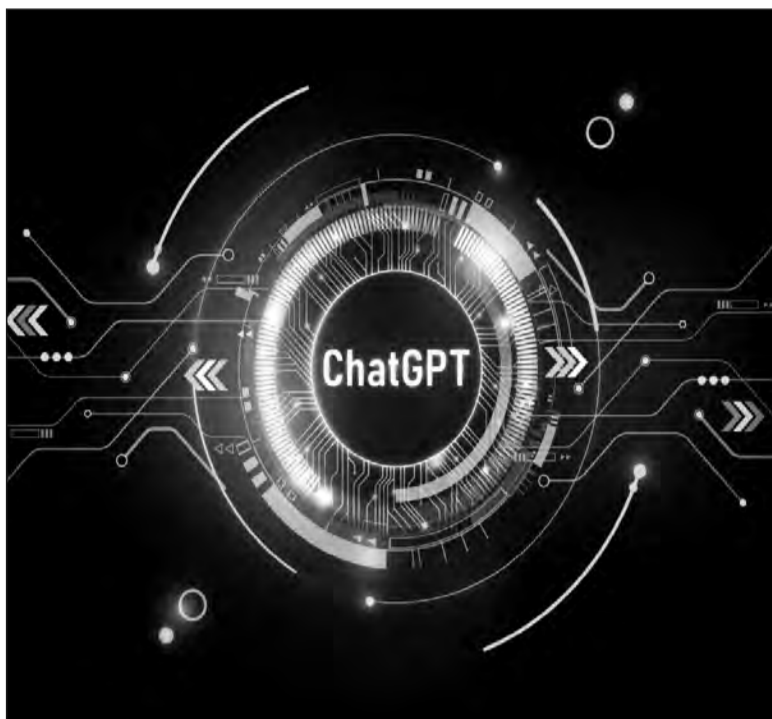
Concrètement, les annonces apparaissent en dessous des réponses, clairement signalées comme sponsorisées, et les abonnements payants restent sans publicité.

Mais cette annonce dépasse largement une simple nouveauté produite. Elle officialise un tournant stratégique : l'IA conversationnelle entre dans l'ère de la monétisation publicitaire, un modèle qui a déjà façonné l'économie d'Internet depuis vingt ans. L'objectif affiché par OpenAI est clair : financer l'accès à des outils plus puissants tout en préservant la confiance des utilisateurs.

Pour rassurer, l'entreprise affirme dans un communiqué que les pubs n'influenceront pas les réponses, qu'elles seront séparées visuellement et que les conversations ne seront pas partagées avec les annonceurs.

Le paradigme de la confiance

L'adoption rapide des IA s'explique par leur capacité à fournir une réponse directe et synthétique, réduisant ainsi l'effort cognitif et la perte de temps contrairement aux moteurs de recherche classiques. Cependant, ce succès repose sur le pilier fragile de l'objectivité perçue. Les utilisateurs font confiance



à la réponse d'une IA parce qu'ils croient qu'elle est calculée, et non pas vendue.

C'est précisément là que la publicité introduit une tension. car tout soupçon d'influence sur les réponses peut éroder la crédibilité de l'interface. Contrairement aux moteurs de recherche classiques où le cadre publicitaire est explicite, l'IA est perçue comme un intermédiaire intelligent et impartial. Le moindre doute sur sa neutralité risque d'avoir un impact disproportionné sur la confiance des utilisateurs.

D'ailleurs, certains concurrents ont immédiatement réagi à cette annonce. Anthropic a affirmé que, selon eux, introduire de la publicité dans les IA génératives allait à l'encontre même du concept d'assistant fiable et neutre. Et Google a déclaré que "l'entreprise n'a aucun projet d'introduire de publicité dans Gemini".

2. Le modèle économique derrière la pub IA

Le modèle publicitaire des moteurs conversationnels repose sur

une logique très différente de celle qui a fait le succès du search traditionnel.

Pendant des années, l'économie du search s'est construite sur le clic : une intention claire, une annonce affichée, un utilisateur qui clique. Ce mécanisme a permis aux annonceurs de mesurer précisément la performance et d'optimiser leurs investissements presque en temps réel.

Dans les interfaces GenAI, cette mécanique se casse. L'utilisateur ne clique plus, ou beaucoup moins. Il pose une question et obtient directement une réponse synthétisée.

ChatGPT ne peut pas vraiment appliquer le modèle publicitaire classique basé sur le CPC (coût par clic), car les interactions cliquables sont limitées.

OpenAI semble donc privilégier un modèle d'exposition premium, proche du CPM (coût pour mille impressions), où la rareté et l'engagement de l'espace pub augmentent les prix. Mais deux freins apparaissent : peu de volume pour les an-

nonceurs orientés performance, et moins de données de ciblage/optimisation à cause des restrictions de confidentialité.

3. L'agentique commerce ne sera pas l'ami de la pub

La prochaine rupture ne viendra pas seulement des interfaces conversationnelles, mais des agents autonomes.

On passe progressivement d'un modèle de search à un modèle de delegated decision-making. Autrement dit, l'utilisateur ne cherche plus lui-même : il délègue la recherche, l'analyse et parfois même la décision à un système qui agit pour lui.

Ce changement est fondamental. Toute l'économie publicitaire du web repose historiquement sur la capacité à influencer un humain au moment où il compare des options. Or un agent n'explore pas Internet comme un utilisateur.

Il évalue, filtre et sélectionne selon des critères programmés : pertinence, prix, réputation, performance mesurée, avis structurés, données vérifiables.

L'exposition publicitaire devient alors un facteur secondaire, voire invisible.

Organic VS Paid : un rapport de force qui va s'inverser

L'arrivée de la pub sur ChatGPT va ouvrir des opportunités. Un nouveau canal d'acquisition va naître dans l'arsenal des marques.

Cependant, dans un environnement où la recommandation prime sur la simple visibilité, le budget seul ne suffit plus.

La présence sponsorisée pourra amplifier une marque, mais difficilement compenser une absence de crédibilité ou de signaux organiques solides.

Le véritable avantage compétitif appartiendra aux marques alliant légitimité et présence sponsorisée pour être jugées crédibles dans les environnements IA.

Contrairement au Web classique, l'organique devient une condition d'existence et non plus une option face au payant.

Y.A

TENSION À LA SILICON VALLEY

FAUT-IL LAISSER LE CHAMP LIBRE À L'IA ?

Par Salim Nait Ouguelmim

Le Pentagone aurait sommé Anthropic d'ouvrir sans restriction l'accès à ses technologies d'intelligence artificielle aux forces armées américaines. En jeu, la possibilité d'utiliser ces outils pour la surveillance à grande échelle et pour des systèmes d'armes entièrement autonomes.

En cas de refus, l'entreprise risquerait d'être classée comme menace pour la chaîne d'approvisionnement, une qualification lourde de conséquences qui pourrait lui faire perdre des contrats publics colossaux. Cette pression accentue les interrogations déjà vives au sein de l'industrie technologique, où de nombreux salariés s'interrogent sur le rôle qu'ils jouent dans l'évolution militaire de l'IA.

Depuis plusieurs semaines, le département de la Défense chercherait à obtenir la levée des garde-fous fixés par Anthropic, notamment l'exigence d'un contrôle humain dans les décisions létales. D'autres acteurs majeurs, comme OpenAI et xAI, auraient accepté des conditions plus souples, même si OpenAI tenterait d'y intégrer certaines limites éthiques. Cette dynamique alimente un profond malaise parmi les employés de grandes entreprises technologiques, certains affirmant avoir rejoint ce secteur pour améliorer la vie des individus et non pour renforcer des dispositifs de surveil-

lance ou de coercition.

Des salariés actuels ou anciens d'OpenAI, de xAI, d'Amazon, de Microsoft ou de Google décrivent un climat moralement troublé. Des organisations représentant des centaines de milliers de travailleurs ont appelé leurs directions à refuser les exigences du Pentagone. Pourtant, beaucoup doutent de la capacité réelle des entreprises à s'opposer à l'État, tant les enjeux financiers sont considérables.

Anthropic, dirigée par Dario Amodei, maintient pour l'instant sa position. Son PDG affirme ne pas pouvoir accéder aux demandes actuelles, estimant que la technologie n'est pas suffisamment fiable pour être déployée sans supervision humaine dans des contextes létaux.

Ces dernières années, plusieurs géants de la tech ont assoupli leurs principes pour sécuriser des marchés publics stratégiques. OpenAI a modifié ses conditions d'utilisation pour autoriser certains usages militaires, puis conclu des partenariats avec des acteurs de la défense. D'autres groupes comme Amazon, Google et Microsoft ont permis à des agences de sécurité et de renseignement d'exploiter leurs outils d'IA, malgré des contestations internes et publiques.

La résistance des salariés n'est pas inédite. En 2018, des employés de Google avaient obtenu l'abandon du projet Maven avec le Pentagone. Mais aujourd'hui, selon plusieurs

témoignages, la peur et le silence dominant davantage. Certaines entreprises, à l'image de Palantir, revendiquent ouvertement leur vocation à soutenir des institutions sécuritaires et à renforcer leur puissance opérationnelle.

La pression gouvernementale pourrait s'intensifier : le Pentagone envisagerait de recourir à des dispositifs juridiques contraignants pour forcer Anthropic à coopérer. Des groupes d'armement comme Boeing et Lockheed Martin auraient été sollicités pour évaluer leur dépendance aux systèmes d'Anthropic.

Au-delà de ce cas précis, beaucoup estiment que si une entreprise refuse, d'autres prendront le relais. La logique économique, soutenue par l'argument patriotique, incite fortement à collaborer avec la défense. Cette évolution s'accompagne d'un changement culturel interne : surveillance accrue des employés, normalisation du suivi algorithmique des performances, banalisation de la collecte de données. Pour certains travailleurs, la question fondamentale demeure : quel avenir souhaite-t-on construire avec l'IA ? Les garanties défendues par Anthropic – refus de la surveillance massive des citoyens et maintien d'un contrôle humain dans toute décision létale – symbolisent une ligne rouge. Mais nul ne sait combien de temps cette position pourra résister face aux pressions politiques, financières et stratégiques.

S.N.O

L'ILE-POUBELLE DU PACIFIQUE

DES DÉCHETS NUCLÉAIRES DANS L'OCÉAN

Le Japon envisage d'enfourer ses déchets nucléaires sur Minamitorishima, une île inhabitée du Pacifique, à près de 2.000 kilomètres de Tokyo. Une décision qui relance le débat mondial sur la gestion des déchets radioactifs, entre impératifs énergétiques et inquiétudes environnementales. L'histoire rappelle aussi les cas controversés d'enfouissement en Afrique, où des pays ont servi de dépotoirs pour des puissances étrangères.

Par Chaimaa Sadou

Le gouvernement japonais a annoncé son intention d'étudier la possibilité d'utiliser Minamitorishima, une petite île triangulaire de 1,5 km², comme site d'enfouissement de déchets nucléaires. Cette île inhabitée, située à 2 000 km de Tokyo, est interdite aux touristes et administrée par la municipalité de Tokyo. Selon le ministre de l'Industrie, Ryosei Akazawa, elle présente des « atouts scientifiques favorables » grâce à sa géographie et son isolement.

Cette annonce intervient alors que le Japon a relancé en janvier la plus grande centrale nucléaire du monde, Kashiwazaki-Kariwa, dans la région de Niigata, après des années de fermeture consécutives à la catastrophe de Fukushima en 2011. Le pays s'oriente vers un « usage maximal de l'énergie nucléaire », mais se heurte à un défi majeur : que faire des déchets radioactifs, dangereux pendant des millénaires ?

Polluer les zones inhabitées : un paradoxe

L'idée d'utiliser une île inhabitée pour stocker des déchets nucléaires soulève un paradoxe. Ces zones vierges sont souvent considérées comme des sanctuaires naturels. Pourtant, elles risquent de devenir des dépotoirs nucléaires. Enfouir des déchets radioactifs dans un espace isolé ne signifie pas absence de risque : la radioactivité pourrait contaminer les sols, les nappes phréatiques ou les écosystèmes marins en cas de fuite.

Les scientifiques rappellent que même dans des zones désertes, la nature reste fragile. Les coraux, les poissons et les oiseaux marins de Minamitorishima pourraient être menacés par une éventuelle fuite radioactive. Ce projet illustre une tendance mondiale : cacher les problèmes dans des lieux invisibles aux citoyens.

Le précédent africain

Ce projet rappelle des pratiques controversées observées en Afrique dans les années 1980 et 1990, où certains pays ont servi de sites d'enfouissement pour des déchets étrangers.

Annobón (Guinée équatoriale) :



dans les années 1980, l'île aurait accueilli des déchets toxiques, dont certains soupçonnés d'être radioactifs, dans le cadre d'accords avec des entreprises étrangères. Ces informations restent difficiles à vérifier mais sont régulièrement citées dans les enquêtes historiques.

Somalie : pendant la guerre civile des années 1990, des réseaux criminels et des firmes étrangères ont profité du vide d'autorité pour enfouir clandestinement des déchets toxiques et radioactifs le long des côtes. Des rapports de l'ONU ont confirmé que des conteneurs de déchets chimiques et radioactifs avaient été immergés, certains éventrés par le tsunami de 2004.

Nigéria (Koko, 1988) : une cargaison massive de déchets toxiques importés illégalement par une société italienne a été enterrée dans le village de Koko. L'affaire a provoqué un scandale international et conduit au rapatriement des déchets vers l'Italie.

Kenya : des allégations persistent sur l'enfouissement de déchets toxiques, parfois qualifiés de « nucléaires », dans le nord du pays dans les années 1980-1990. Ces affirmations restent sujettes à enquête et ne sont pas confirmées comme politique officielle.

Bénin : des publications anciennes évoquent des négociations pour importer des déchets toxiques, y compris radioactifs, à la fin des années 1980. Ces récits sont contestés et considérés comme allégations historiques plutôt que faits avérés.

Ces exemples montrent que l'enfouissement de déchets dangereux dans des zones isolées ou vulnérables n'est pas une nou-

veauté. Il s'agit d'une pratique qui, souvent, sacrifie des territoires périphériques au profit des grandes puissances industrielles.

Les enjeux pour le Japon

Pour Tokyo, Minamitorishima représente une solution pratique : une île inhabitée, propriété de l'État, éloignée des populations. Mais les risques demeurent. Les déchets nucléaires restent actifs pendant des millénaires. Les experts rappellent que la sûreté d'un site dépend de sa géologie, de l'absence de failles sismiques et de la stabilité volcanique. Or, le Japon est situé sur une zone hautement sismique.

Le gouvernement prévoit une enquête en trois phases : étude des conditions géologiques, prospections scientifiques, puis sélection du site définitif. Minamitorishima est le premier site candidat choisi directement par le gouvernement central.

Une question mondiale

La gestion des déchets nucléaires est un défi universel. La France, par exemple, développe le projet Cigéo à Bure, destiné à enfouir les déchets les plus radioactifs à 500 mètres sous terre. Les États-Unis, eux, ont longtemps envisagé Yucca Mountain dans le Nevada, projet suspendu pour raisons politiques et environnementales.

La Finlande, pionnière en la matière, construit à Onkalo le premier site de stockage géologique profond au monde, conçu pour durer 100.000 ans. Ces initiatives montrent que la question dépasse les frontières : aucun pays n'a

trouvé de solution parfaite.

Le Japon, en choisissant une île isolée, illustre la difficulté de concilier sécurité énergétique et protection environnementale. La décision finale sera scrutée par la communauté internationale, car elle pourrait servir de modèle — ou de contre-exemple — pour d'autres pays.

Entre mémoire et responsabilité

Au-delà des aspects techniques, la question est aussi morale. Les déchets nucléaires posent un problème de mémoire : comment prévenir les générations futures des dangers enfouis sous terre ? Certains chercheurs proposent des marqueurs indestructibles, des symboles universels ou même des mythes transmis pour signaler les zones interdites.

Le projet japonais relance donc une interrogation fondamentale : l'humanité peut-elle gérer un héritage aussi dangereux sur des milliers d'années ? Ou ne fait-elle que repousser le problème vers des lieux invisibles, au risque de créer de nouvelles catastrophes ?

Le projet japonais d'enfouir des déchets nucléaires sur Minamitorishima relance un débat ancien : faut-il sacrifier des zones inhabitées pour résoudre un problème que l'humanité n'a jamais su maîtriser ? L'histoire africaine rappelle que ces choix peuvent avoir des conséquences durables et injustes. Entre impératifs énergétiques et responsabilité environnementale, le Japon devra démontrer que sa solution est sûre et qu'elle protège réellement les générations futures.

C.S

COUPURES PUBLICITAIRES

LES « TUNNELS INTERMINABLES » !

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a précisé qu'« en dépit de son rappel, dans son communiqué du 2 février 2026, de la nécessité de se conformer aux dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle, dans l'espoir d'une adhésion volontaire fondée sur l'autorégulation et le respect des lois de la République, notamment après avoir accordé un délai suffisant aux chaînes pour prendre les dispositions commerciales et techniques nécessaires, certaines d'entre elles ont privilégié des considérations lucratives au détriment de l'intérêt du téléspectateur, de la qualité des programmes, et de la préservation de leur indépendance dans l'élaboration des grilles de programmes ».

Par Yakout Abina

Il a été établi, à l'issue de l'examen des contenus diffusés à travers les grilles de programmes des chaînes de télévision, que certaines d'entre elles ont persisté à allonger la durée maximale autorisée des spots publicitaires et à recourir de manière abusive au placement de produits durant la diffusion des programmes, en infraction aux dispositions du cahier des charges général imposables aux services de communication audiovisuelle, ce qui a conduit l'Autorité à convoquer ces chaînes", ajoute le communiqué.

La publicité constitue une source de financement essentielle pour les chaînes de télévision privées. Elle assure leur équilibre économique et conditionne leur capacité à produire ou acquérir des programmes attractifs pour séduire le public. Toutefois, les règles encadrant la durée, la fréquence et les modalités des interruptions publicitaires varient sensiblement d'un pays à l'autre. Chaque législation nationale définit ses propres limites, ce qui façonne des modèles audiovisuels distincts et des expériences de visionnage très différentes pour les téléspectateurs.

Dans le paysage audiovisuel européen, l'Italie et l'Espagne se distinguent par une approche singulière et assumée de la publicité télévisée. Ces deux pays ont transformé leurs écrans en véritables vitrines commerciales, où l'interruption publicitaire n'est plus une parenthèse, mais une composante centrale de l'expérience télévisuelle. En Italie, l'empire Mediaset a longtemps dominé le secteur privé, imposant un modèle où les téléspectateurs sont habitués aux fameux « tunnels » publicitaires avec des coupures fréquentes et parfois interminables, insérées jusque dans le cœur des émissions de variétés ou des jeux. Les animateurs vedettes n'hésitent pas à interrompre une phrase pour lancer un spot, illustrant l'intégration totale de la publicité dans le flux télévisuel. Autre pratique emblématique,



le split-screen, qui permet de diffuser simultanément un match et une publicité, garantissant que le spectateur reste exposé aux messages commerciaux sans détourner son attention. L'Espagne partage cette philosophie décomplexée. Les groupes Atresmedia et Mediaset España se livrent une véritable guerre de positions pour capter la manne publicitaire, chacun cherchant à maximiser ses revenus dans un marché hautement concurrentiel. Pour limiter le risque de perdre des spectateurs, les chaînes ont développé une stratégie sophistiquée : la synchronisation des coupures entre les différentes chaînes d'un même groupe. Cette pratique, connue sous le nom de contraprogramación, vise à empêcher le « zapping » vers une chaîne concurrente. En d'autres termes, quel que soit le choix du téléspectateur, il se retrouve face à une publicité au même moment.

Cette intensité publicitaire, parfois jugée intrusive, révèle une logique où l'économie prime sur la continuité narrative. L'Italie et l'Es-

pagne apparaissent ainsi comme des laboratoires européens de la publicité télévisée, testant sans complexe les limites de la patience des téléspectateurs et redéfinissant la relation entre contenu et financement. En Italie et en Espagne, la lutte de l'ARP (Société des auteurs, réalisateurs et producteurs) (ou de ses équivalents locaux) se heurte à des cadres législatifs beaucoup plus permissifs qu'en France. Le droit européen fixe un "socle" minimal, mais l'Italie et l'Espagne l'utilisent souvent à son maximum, au grand dam des défenseurs du cinéma. La Loi (Décret législatif 208/2021), transpose la directive européenne "SMA" (Services de Médias Audiovisuels). Elle autorise l'interruption des longs-métrages et des films pour la télévision une fois par tranche de 45 minutes. Si un film dure 1h40, il peut être coupé deux fois légalement. Cependant, les chaînes privées (Mediaset en tête) utilisent des astuces comme le "split-screen" (l'écran divisé) ou des micro-interruptions pour l'auto-promotion, ce qui s'apparente à de la

publicité déguisée. Des réalisateurs comme Bernardo Bertolucci ou Nanni Moretti se sont battus contre ces pratiques, mais contrairement à la France, ils n'ont pas de structure aussi puissante que l'ARP pour imposer des quotas de diffusion ou des limites plus strictes que la loi européenne. L'Espagne a récemment mis à jour sa législation (Loi 13/2022) pour s'adapter au streaming, mais elle reste très souple pour les chaînes traditionnelles. La loi espagnole autorise jusqu'à 12 minutes de publicité par heure (soit 20% du temps d'antenne). Entre 18h et minuit, ce quota peut même être lissé, permettant des tunnels publicitaires massifs de 15 à 20 minutes pendant un film de prime-time. Cependant, L'Espagne est le pays le plus souvent sanctionné par la Commission Européenne pour le non-respect des temps de pause. Les chaînes préfèrent souvent payer des amendes (considérées comme des frais de gestion) plutôt que de réduire les revenus publicitaires.

Y.A

PREMIÈRE ÉDITION DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE AFRICAÏN POUR RENFORCER LA COOPÉRATION ET VALORISER LA CRÉATIVITÉ DE LA JEUNESSE DU CONTINENT

Par Ikram Haou

Afin d'ancrer la culture théâtrale au sein des universités nationales et de former les étudiants à la création de pièces mettant en lumière les différentes réalités de la société, tout en diffusant des messages éducatifs et en enrichissant leur esprit, l'Algérie a lancé la première édition du Théâtre universitaire africain, sous la supervision du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari.

M. Kamel Baddari a présidé, mardi dernier, la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri. Cette première édition du Théâtre universitaire africain se tient du 13 au 19 juillet à Alger, sous le slogan : « L'Afrique se rencontre sur la scène du théâtre universitaire ». L'événement a également enregistré la présence de membres du corps diplomatique des pays africains accrédités en Algérie.

À cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scienti-

fique a affirmé que cette initiative vise à consolider les passerelles de coopération et à établir un partenariat durable entre les peuples africains. Elle ambitionne également de redonner au continent toute sa dimension culturelle, scientifique et économique.

Il a ajouté que ce festival véhicule un message civilisationnel fort, mettant en avant l'importance du théâtre universitaire, considéré comme un pilier de la pensée libre, de l'innovation, de la stabilité et de l'amitié entre les peuples. Le ministre a souligné que l'organisation de cette édition permettra à l'Algérie de renforcer ses liens d'amitié avec les pays africains et de concrétiser le slogan « L'Afrique aux Africains ». Il a également insisté sur l'intérêt croissant accordé au théâtre universitaire en Afrique, en tant qu'espace de valorisation du patrimoine culturel, artistique et littéraire du continent. Ce type de manifestation favorise, par ailleurs, les échanges entre jeunes universitaires talentueux issus de différents pays africains.

M. Baddari a rappelé que l'Algérie œuvre activement à la préservation et à la promotion de son histoire et de sa riche culture à l'échelle africaine. Cette orientation traduit la

volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de promouvoir « une Afrique unie ». Elle se concrétise à travers la mise en œuvre des programmes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts, pour l'organisation de cette nouvelle édition.

Il convient de rappeler que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a lancé cette première édition du Théâtre universitaire africain en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts, avec l'appui du ministère des Affaires étrangères. Cette initiative entend démontrer que la culture constitue une force d'unification pour la jeunesse africaine, que le théâtre est un art révélateur de la diversité et de la richesse du continent, et que l'université représente un véritable incubateur de la créativité des jeunes Africains. En outre, plusieurs activités sont prévues en marge de cet événement, notamment un colloque international consacré au théâtre universitaire africain ainsi qu'un concours africain du meilleur texte théâtral, ont précisé les organisateurs.

I.H

GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE-2026 LES ALGÉRIENNES KAYLIA NEMOUR ET LUNA HAMAMES EN LICE À BAKOU

Les deux gymnastes Kaylia Nemour et Luna Hamames représenteront l'Algérie à la 2e étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique féminine, qui se déroulera du 5 au 8 mars à Bakou, en Azerbaïdjan, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG).

Cette compétition internationale réunira l'élite mondiale de la gymnastique artistique et sera une nouvelle occasion pour les deux gymnastes algériennes de démontrer leur talent, leur détermination, ainsi que le niveau d'excellence de la gymnastique algérienne, souligne l'instance fédérale sur ses réseaux sociaux.

Cette étape à Bakou fait suite à celle de Cottbus en Allemagne (février 2026), où la championne olympique Kaylia Nemour a remporté une médaille d'argent à la poutre.

Au rendez-vous de Bakou, Nemour sera accompagnée par sa coéquipière Luna Hammames (19 ans), sociétaire du club d'Hyères

(France). Après la deuxième étape à Bakou (Azerbaïdjan), la compétition se poursuivra à Antalya (Turquie), Le Caire (Egypte) et Osijek (Croatie), avant de se conclure à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril.

Selon la Fédération internationale de gymnastique, les champions olympiques Kaylia Nemour (ALG), Rhys McClenaghan (IRL), et Eleftherios Petrounias (GRE) seront les têtes d'affiche d'un plateau relevé lors de l'étape de Coupe du monde de Bakou, où stars de retour et jeunes prétendants promettent un spectacle de haut niveau.

RS/APS



LIGUE 1 MOBILIS

LE LEADER SOUS PRESSION, USMA-CSC À L'AFFICHE

La 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue vendredi, samedi et dimanche, sera marquée par le déplacement compliqué du leader, le MC Alger, chez l'un des relégables, l'ES Mostaganem, alors que l'USM Alger et le dauphin, le CS Constantine, s'affronteront dans un match indécis.

Le MC Alger (1e, 37 pts), qui reste sur une élimination amère en quart de finale de la Coupe d'Algérie face à son rival le CR Belouizdad (3-2) mardi soir, effectuera un déplacement semé d'embûches chez l'ES Mostaganem, avant-dernier au classement (14 pts), et dont la victoire est plus que vitale pour espérer quitter la zone de relégation.

Sur le papier, l'écart semble net, mais les Mouloudéens devront se méfier d'un adversaire dos au mur, déterminé à jouer sa survie parmi l'élite. Les Vert et Rouge, qui restent sur une mauvaise série de quatre matchs sans succès, savent qu'un faux pas pourrait relancer totalement la course au titre.

Le dauphin, le CS Constantine (36 pts), sera en appel dimanche dans le choc de la journée face à l'USM Alger (10e, 25 pts).

Les Sanafir, qui ne comptent qu'un point de retard sur le MCA, auront l'occasion de mettre la pression sur le leader, tandis que les Rouge et Noir tenteront de se rapprocher du podium et de relancer leurs ambitions continentales. L'intensité s'annonce maximale dans ce duel aux allures de tournoi.

De son côté, la surprenante formation de la JS Saoura (3e, 34 pts) se déplacera chez l'Olympique Akbou, quatrième (32 pts), dans un match à suspense du haut de tableau entre deux clubs ambitieux.

En cas de succès, la JS Saoura pourrait s'installer durablement sur le podium, alors qu'Akbou vise un rapprochement direct avec le trio de tête.

Ayant réussi à sortir la tête de l'eau, en alignant deux victoires de rang, le MC Oran (5e, 30 pts) accueillera l'USM Khenchela (10e, 25 pts).

Les Hamraoua auront à cœur de consolider leur position dans le top 5 face à une équipe de Khenchela, battue à la maison face par Akbou (0-1), et qui cherche à s'éloigner définitivement de la zone rouge.

La JSK sommée de réagir

L'ES Ben Aknoun (6e, 27 pts), qui marque le pas après deux revers de suite, partira favorite à domicile face au MC El-Bayadh, lanterne rouge avec 13 points.

Une rencontre capitale pour les visiteurs, condamnés à réagir pour entretenir l'espoir du maintien. De son côté, Ben Aknoun vise une victoire pour rester au contact du Top 5 et renouer avec le succès.

Au milieu du tableau, le CR Belouizdad (8e, 26 pts) sera face à un match piège, à la maison face

au MB Rouissat (6e, 27 pts). Un duel, a priori équilibré, entre deux équipes proches au classement et qui cherchent à s'installer dans la première moitié du tableau. Les Belouizdadiens requinqués par leur qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie devraient s'imposer à domicile.

Sans la moindre victoire depuis six matchs, toutes compétitions confondues, la JS Kabylie (10e, 25 pts) aura une belle occasion de se réconcilier avec son public, en recevant le troisième relégable, le Paradou AC (14e, 17 pts).

Les "Académiciens", en l'absence de ses deux principaux portiers Moussaoui et El-Koubi, suspendus, seront appelés à sortir le grand jeu pour éviter une cinquième défaite de suite, et s'enfoncer un peu plus dans les profondeurs du classement.

Côté Canaris, un succès permettra aux coéquipiers de l'international Zinédine Belaïd de se donner un peu d'air, et poursuivre leur parcours en toute sérénité.

Enfin, l'ASO Chlef (13e, 22 pts) accueillera l'ES Sétif (8e, 26 pts) dans une confrontation qui s'annonce équilibrée.

Les Chéliifiens, sous pression, devront sortir le grand jeu face à une formation sétifienne, en quête de confirmation, après avoir enchaîné deux victoires de rang, sous la houlette du nouvel entraîneur, Lotfi Amrouche.

RS/APS

COUPE D'ALGÉRIE

LE CRB CONFIRME LA RÈGLE DU "JAMAIS DEUX SANS TROIS", LA JSMB TOMBE L'ARME À LA MAIN

Le CR Belouizdad et le CS Constantine se sont qualifiés pour les demi-finales de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, en battant respectivement le MC Alger (3-2 AP) et la JSM Béjaïa (1-0), en quarts de finale, disputés dans la nuit de mardi à mercredi, aux stades Nelson Mandela de Baraki et Chahid Hamlaoui de Constantine.

Le CRB avait ouvert le score à la 17e minute de jeu, par l'intermédiaire de son attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda, avant de concéder l'égalisation devant Ayoub Ghezala, ayant transformé un pénalty à la 29e.

Après la pause, et pratiquement sur leur première offensive en deuxième mi-temps, les Belouizdadiens ont réussi à reprendre l'avantage au score, grâce au défenseur Naoufel Khacef, d'un tir puissant à la 46e.

Mais le Chabab a dû terminer le match à dix, après l'expulsion d'Abdenour Belhocini, survenue à la 80e, et cette infériorité numérique a eu un impact direct sur l'issue finale du match, car le Doyen en a profité pour arracher une nouvelle égalisation. Cette fois, par l'intermédiaire de son avant-centre Guinéen Mohamed Saliou Bangoura, auteur d'une belle frappe croisée à la 90e.

Le derby s'est donc soldé par un score nul (2-2) à l'issue du temps réglementaire et il a fallu recourir aux prolongations pour départager les deux équipes.

Malgré l'infériorité numérique, le Chabab est resté bien présent dans le match, et il s'est même

offert le luxe d'ajouter un troisième but, grâce à Youcef Laouafi, d'un joli tir croisé à la 100e, avant de préserver son acquis jusqu'au coup de sifflet final.

Il s'agit du troisième duel consécutif entre le CRB et le MCA en Coupe d'Algérie, car après la finale de l'édition 2023-2024, remportée par le Chabab (1-0), les deux clubs s'étaient croisés une nouvelle fois lors de l'édition suivante. C'était au stade des 1/16es de finale et c'est encore une fois le club de Laâquiba qui s'était imposé (1-0).

Avec cette nouvelle victoire, la troisième en autant de matchs, les Rouge et Blanc confirment la fameuse règle du "jamais deux sans trois", en se forgeant au passage une solide réputation de "bête noire" du Mouloudia en Coupe d'Algérie.

De son côté, la JSM Béjaïa, ancien club de l'élite mais aujourd'hui pensionnaire de la Division inter-régions faisait office de "Petit Poucet" de cette édition 2026, et il espérait créer l'exploit face au CS Constantine pour prolonger un peu plus son aventure dans cette épreuve populaire. Mais cette fois, et à son plus grand regret, le miracle n'a pas eu lieu.

Pourtant, le club de la Soummam avait tenu bon pendant plus de 100 minutes, avant de s'incliner finalement devant le milieu de terrain Mohamed Benchaïra, auteur du pénalty victorieux à la 90e+11.

Désormais éliminée de la Coupe d'Algérie, la JSMB va probablement investir toutes ses forces en championnat, avec l'espoir de décrocher une accession en fin de saison. Elle est actuellement leader du Groupe Centre-Est de la Division inter-régions, avec trois longueurs d'avance sur son dauphin, la JS Azazga.

Les péripéties de ces quarts de finale se poursuivront mercredi soir, avec le déroulement des deux derniers matchs inscrits à leur programme, à savoir: CA Batna - MC Saïda et USM Alger - JS Saoura, dont le coup d'envoi sera donné à 22h00.

Les demi-finales sont prévues le 7 avril prochain, et suivant le programme établi par la commission d'organisation de l'épreuve, le MC Alger sera opposé au CS Constantine, alors que le vainqueur du troisième quart de finale, entre le CA Batna et le MC Saïda, affrontera son homologue du quatrième et dernier quart de final, entre l'USM Alger et la JS Saoura.

RS/APS

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

UN FLÉAU IGNORANT LES FRONTIÈRES, LES CULTURES ET LES NIVEAUX DE DEVELOPPEMENT

Selon le rapport de l'ONU, environ 840 millions de femmes sont victimes de violences à l'échelle mondiale. Ce chiffre ne concerne pas uniquement les pays pauvres ou en conflit : les pays dits développés sont également touchés par ces violences

Par Malika Azeb

La violence à l'égard des femmes est l'une des injustices les plus anciennes et les plus répandues de l'humanité, et pourtant l'une des moins combattues, a indiqué le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'ONU, dans le rapport de novembre 2025. Il a ajouté : « Aucune société ne peut se prétendre juste, sûre ou saine tant que la moitié de sa population vit dans la peur. Derrière chaque statistique se cache une femme ou une fille dont la vie a été bouleversée à jamais. »

En Europe, pourtant considérée comme très développée, notamment aux yeux des pays démunis, près de 30 % des femmes ont subi des violences verbales, physiques ou sexuelles au cours de leur vie, selon une enquête publiée mardi par l'Agence des droits fondamentaux (FRA) et l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE).

« Près de 30 % des femmes ont subi des humiliations, des menaces ou des comportements de contrôle de la part d'un partenaire. Près d'une femme sur dix a été blessée par son partenaire et 17,2 % ont subi des violences sexuelles », précise le communi-



qué de la FRA.

« 8,5 % des femmes déclarent avoir été victimes de cyberharcèlement » et « 10,2 % affirment avoir été surveillées ou traquées en ligne par leur partenaire », a ajouté l'agence, dont le siège est à Vienne, en Autriche, et qui constate une augmentation des violences en ligne. L'EIGE, pour sa part, est basé à Vilnius, en Lituanie.

La majorité des victimes hésitent à saisir la police, soit par peur, soit par honte ou par auto-culpabilisation. La défiance envers les autorités explique également en partie ce silence. L'étude estime que seules 6,1 % des victimes de violences commises par un partenaire et 11,3 % de celles agressées par un non-partenaire déposent plainte.

La directrice de la FRA, Sirpa Rautio, a souligné : « Lorsque les abus sont normalisés ou ignorés, cela reflète des défaillances systémiques. Les États ont l'obligation de prévenir ces violences, de

protéger les victimes et de garantir l'accès à la justice. »

Ce rapport est le second consacré aux violences faites aux femmes, après une première étude publiée en 2014. L'enquête a été menée conjointement par Eurostat, la FRA et l'EIGE, sur la base de plus de 114 000 entretiens réalisés auprès de femmes âgées de 18 à 74 ans, durant la période allant de septembre 2020 à mars 2024.

Depuis la première enquête, l'Union européenne (UE) a ratifié la Convention d'Istanbul, mais cinq États membres — la Bulgarie, la Lituanie, la Hongrie, la Tchéquie et la Slovaquie — ne l'ont pas encore fait.

La Convention d'Istanbul, entrée en vigueur en 2014, constitue un instrument juridique majeur consacré à la lutte contre les violences faites aux femmes.

La situation des femmes en Amérique du Nord demeure également préoccupante. Au Canada, par exemple, plus de 100 femmes

sont victimes chaque année d'homicides liés au genre, les femmes autochtones étant les plus touchées.

Au Mexique, la situation est tout aussi alarmante, avec en moyenne dix assassinats de femmes par jour, et ce malgré les efforts déployés par les autorités pour améliorer la qualification juridique de ces crimes et renforcer la lutte contre l'impunité.

Aux États-Unis d'Amérique, bien que la violence globale ait diminué entre 1994 et 2020, les violences ayant entraîné la mort ont, quant à elles, augmenté.

Selon une enquête publiée en 2025 par Amnesty International, les femmes amérindiennes figurent parmi les plus vulnérables face aux violences : une femme sur trois a subi au moins une agression au cours de sa vie. Dans les réserves, les agresseurs ne sont pas toujours autochtones et profitent souvent de vides juridiques, la justice tribale n'ayant historiquement pas le droit de juger les non-autochtones.

Les enfants ne sont pas épargnés par ces violences. Selon les estimations de l'UNICEF, l'année écoulée a été particulièrement douloureuse pour des millions d'enfants à travers le monde, notamment ceux vivant dans des zones en conflit ou gravement touchées par les changements climatiques, tels que la sécheresse.

Plus de 35 000 cas de viols et d'agressions sexuelles sur mineures ont été enregistrés l'année passée par l'UNICEF. Une victime sur quatre a subi un inceste, et les filles sont les plus exposées.

MA

ONDA et ONCI

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COOPÉRATION

Une convention sur l'autorisation de communication des œuvres au public, a été signée, mercredi à Alger, entre l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) et l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre du renforcement de la coopération institutionnelle et de l'ancrage de la culture du respect de la propriété littéraire et artistique, indique l'ONDA dans un communiqué.

La signature de la convention par le directeur général de l'ONDA, Samir Thaalbi, et le directeur général de l'ONCI, Abdallah Bouguendoura, s'est

déroulée en présence de cadres des deux institutions.

Cette convention tend à "permettre à l'ONCI d'exploiter les œuvres protégées inscrites dans le répertoire de l'ONCI, dans le cadre de l'organisation des spectacles artistiques et des différentes manifestations culturelles, suivant des conditions légales claires", précise la même source.

La convention prévoit notamment "la détermination du champ de l'exploitation autorisée, la détermination de la durée d'exploitation, la définition de la nature des utilisations autorisées, ainsi que

la fixation des redevances ou des recettes dues en contrepartie de cette exploitation".

Cette démarche s'inscrit dans la mise en place d'un cadre juridique organisé, garantissant l'exploitation légale des œuvres protégées et renforçant la culture du respect de la législation en vigueur, à même de soutenir les droits d'auteur et des droits voisins, et au service de la création nationale, conclut le communiqué.

RC

AIDES AUX PROJETS ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES

OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2026

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures pour bénéficier des aides destinées aux projets artistiques et littéraires dans le cadre du soutien public aux arts et aux lettres pour l'année 2026, indique, mercredi, un communiqué du ministère.

Les aides de l'Etat au profit des établissements, associations, coopératives et maison d'édition sont destinées aux projets artistiques et littéraires dans les domaines du livre, du théâtre, de la musique, des arts plastiques et des manifestations culturelles, précise la même source.

Au titre de la promotion de la création artistique, des aides seront consacrées à l'écriture, à la production et à la diffusion de pièces théâ-

trales et de spectacles artistiques et chorégraphiques, à l'enregistrement d'œuvres musicales et de chansons, à la réalisation d'œuvres originales dans le domaine des arts visuels (arts plastiques) ainsi qu'à l'organisation d'ateliers et de résidences dans toutes les disciplines artistiques, à la promotion des manifestations artistiques et culturelles, et à l'organisation d'expositions d'œuvres d'art, ajoute la même source.

Pour ce qui est de la promotion de la création littéraire, bénéficieront également de ces aides les projets d'écriture de romans, de nouvelles, de poésie, de textes de théâtre, de littérature pour enfants, d'études dans les domaines des arts et des lettres et de la bande dessinée, ainsi que les projets de traduction d'œuvres littéraires et d'études relevant des arts et des lettres.

Les demandes de l'aide aux arts et aux lettres doivent être déposées exclusivement via la plateforme numérique du ministère, dans un délai de 60 jours à partir de la date de ce jour (4 mars).

Les candidats ayant déjà bénéficié de cette aide et n'ayant pas respecté l'engagement de réaliser ou de remettre leurs projets au ministère de la Culture, ne pourront pas prétendre de nouveau à l'aide de l'Etat aux arts et aux lettres, souligne le ministère.

Une commission spécialisée chargée de l'aide aux arts et aux lettres procédera à l'examen des projets artistiques et à la sélection des œuvres éligibles au soutien public.

RC

COOPÉRATION OU INTERVENTION ?

COMMENT LA CIA AGGRAVE LA CRISE DES CARTELS AU MEXIQUE



De nouveaux rapports révèlent que les services de renseignement américains ont joué un rôle direct dans les opérations meurtrières des cartels au Mexique, marquant une dangereuse escalade. Ce que Washington appelle « assistance » ressemble de plus en plus à une guerre secrète. Les agences de renseignement américaines ayant depuis longtemps joué sur les deux tableaux dans la guerre contre la drogue, le risque de retour de flamme augmente rapidement.

Par Uriel Araujo
In mondialisation.ca

À la lumière des dernières informations concernant le soutien des services de renseignement américains au Mexique, on peut se demander si la soi-disant « guerre contre la drogue » n'est pas en train de se transformer discrètement en quelque chose de bien plus dangereux. La CIA (ainsi que le FBI et même l'ICE) aurait fourni des renseignements qui ont directement permis de mener des opérations meurtrières contre les cartels mexicains, notamment contre le baron de la drogue El Mencho (Nemesio Oseguera Cervantes), le chef récemment assassiné du Cartel Jalisco Nueva Generación (CJNG).

On sait en effet que la CIA mène depuis des années des opérations secrètes sur le territoire mexicain, mais l'assassinat d'El Mencho avec l'aide de la CIA marque clairement une nouvelle étape. Le cartel a riposté contre les forces mexicaines, transformant Jalisco et d'autres États mexicains en zone de guerre.

Un scénario clair opposant les « bons » aux « méchants »

Jusqu'à présent, Washington insiste sur le fait que ses actions au Mexique voisin ne sont qu'une « aide » s'inscrivant dans le cadre de la coopération bilatérale. Quoi qu'il en soit,

même si l'on prend ces déclarations au pied de la lettre, cela marque un changement qualitatif. Le partage de renseignements de ce type implique inévitablement une plus grande pénétration, davantage de moyens sur le terrain et un recours croissant à des méthodes secrètes. Il faut donc s'attendre à une escalade.

On se souviendra que ce n'est pas la première fois que la CIA s'implante dans le milieu criminel latino-américain sous le prétexte d'objectifs stratégiques supérieurs. Cependant, cela ne se passe pas toujours selon un scénario clair opposant les « bons » aux « méchants ». Pendant la guerre froide, les services de renseignement américains ont notamment joué sur les deux tableaux sur le continent, tolérant voire facilitant (et s'impliquant dans) le trafic de drogue lorsque cela servait leurs priorités géopolitiques et autres intérêts.

L'affaire Iran-Contra reste l'exemple le plus tristement célèbre, où les objectifs anticommunistes au Nicaragua ont manifestement pris le pas sur la lutte contre le trafic de drogue. Les enquêtes menées par le Congrès ont par la suite révélé « des preuves substantielles de trafic de drogue » liées aux réseaux Contra connus des autorités américaines.

Le Mexique n'a pas échappé à cette logique. Des rapports et des témoignages affirment depuis longtemps que les trafiquants liés à Miguel Ángel Félix Gallardo, l'un des fondateurs du cartel de Guadalajara, ont été protégés afin de préserver le soutien logistique aux opérations des Contras. L'associé de Félix Gallardo, le baron de la drogue hondurien Juan Ramón Matta Ballesteros, dirigeait SETCO, une compagnie aérienne payée par le département d'État américain pour approvisionner les Contras malgré ses liens notoires avec le trafic de cocaïne. Les autorités de la Drug Enforcement Agency (DEA) ont par la suite accusé la CIA d'avoir fait obstruction aux enquêtes afin d'éviter de perturber ces mêmes réseaux.

Les profits de la drogue détournés vers des guerres ?

L'enlèvement et le meurtre en 1985 de l'agent de la DEA Enrique « Kiki » Camarena ont encore davantage mis en évidence ce chevauchement trouble. Des témoins et des

enquêtes médiatiques ultérieures ont suggéré que Camarena était tombé par hasard sur des routes de trafic liées à la CIA, les profits de la drogue étant prétendument détournés vers des guerres secrètes. Comme on pouvait s'y attendre, la CIA a nié toute implication directe, mais a admis avoir « connaissance » du trafic lié aux Contras.

Même après l'initiative Mérida de 2008, lorsque des milliards de dollars d'aide américaine ont été versés au Mexique pour financer des opérations de lutte contre le trafic de drogue, l'application de la loi était inégale et plutôt sélective, certains cartels bénéficiant indirectement de fuites d'informations ou d'accords avec des informateurs. Une enquête menée en 2014 a révélé que les agences américaines avaient en fait contribué à l'essor du cartel de Sinaloa en se concentrant sur ses rivaux. Le schéma est bien connu : les gains tactiques à court terme faussent le paysage criminel, alimentant ainsi de nouvelles vagues de violence et renforçant finalement le pouvoir de différents acteurs.

Au vu de ces antécédents, la trajectoire actuelle est alarmante. Le président américain Donald Trump a déjà brouillé la frontière entre la lutte contre le trafic de drogue et la lutte contre le terrorisme en désignant les cartels comme des organisations terroristes. Ce changement sémantique est important, car il ouvre la voie à des frappes de drones, des raids des forces spéciales et des actions secrètes empreintes de déni. Les médias font désormais état d'une posture plus « agressive » en matière de renseignement au Mexique, et le spectre d'une nouvelle escalade continue de planer.

Il est clair que le potentiel perturbateur est énorme. Les cartels ne sont pas des cibles passives : ils sont lourdement armés, profondément ancrés dans les économies locales et capables de riposter de manière asymétrique. L'intensification des activités de la CIA risque de monter les groupes les uns contre les autres, intentionnellement ou non, reproduisant ainsi les schémas anciens.

La violence pourrait donc s'intensifier au lieu de diminuer, et de nouvelles victimes civiles sont à prévoir. Cela pourrait à son tour générer un retour en force du nationalisme au

Mexique, sapant la coopération et renforçant le sentiment anti-américain.

C'est le néo-monroïsme

Pendant ce temps, Washington apparaît comme dangereusement débordé. Ce samedi, les États-Unis ont mené une frappe conjointe avec Israël contre l'Iran, tandis que Trump évoque l'idée d'une « prise de contrôle amicale » de Cuba. De plus, des informations persistantes font état d'activités secrètes des États-Unis au Venezuela, après l'enlèvement du président Maduro, sous le même prétexte de « guerre contre la drogue ». Des tensions persistent également avec l'Europe au sujet du Groenland, après les déclarations de Trump sur le déploiement d'actifs américains dans cette région, notamment un navire-hôpital, ce qui constitue une provocation manifeste. C'est le néo-monroïsme qui se heurte au bon vieux néoconservatisme interventionniste israélien au Moyen-Orient : un mélange suffisamment explosif pour saper davantage le discours MAGA prônant la retenue et l'« America First ». Le Mexique n'est toutefois pas un théâtre lointain. Il partage une frontière de 3 200 km avec les États-Unis et est profondément intégré sur les plans économique et social. Toute campagne secrète soutenue dans ce pays devrait avoir des répercussions vers le nord, intensifiant encore davantage la militarisation de la frontière, la corruption et la propagation de la violence. La demande de drogue aux États-Unis reste en tout état de cause suffisamment élevée pour s'adapter rapidement aux chocs liés à la répression, en changeant de substances et d'itinéraires. Dans ces conditions, même une campagne « réussie » pourrait simplement déplacer le problème.

La soi-disant guerre contre la drogue a toujours été présentée comme une croisade morale. L'histoire montre qu'elle sert également de couverture commode à des jeux de renseignement qui privilégient des intérêts géopolitiques, voire obscurs. Comme auparavant, ce ne sont probablement pas les stratégies de Washington qui en paieront les conséquences, mais les civils des deux côtés de la frontière.

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

« L'HUMANITÉ DOIT METTRE FIN À LA GUERRE, SINON LA GUERRE METTRA FIN À L'HUMANITÉ. » JOHN F. KENNEDY

Cette phrase n'est pas une simple formule rhétorique. Elle est un avertissement lancé au cœur de la guerre froide, à une époque où la planète vivait sous la menace permanente d'un conflit nucléaire. Lorsque Kennedy prononce ces mots en 1961 devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le monde est divisé en blocs, armés jusqu'aux dents, et chaque erreur diplomatique pourrait déclencher une catastrophe irréversible.

Mais cette citation dépasse largement son contexte historique.

Elle nous rappelle que la guerre moderne n'est plus seulement un affrontement entre armées : elle met en jeu l'existence même de la civilisation humaine. Avec les armes nucléaires, chimiques, biologiques, et aujourd'hui les technologies autonomes et cybernétiques, l'humanité possède désormais le pouvoir de s'autodétruire. Autrefois, les guerres redessinaient les frontières ; aujourd'hui, elles peuvent effacer des villes entières, déstabiliser des continents, provoquer des crises humanitaires et climatiques majeures.

Kennedy ne dit pas simplement que la guerre est mauvaise. Il dit qu'elle est devenue incompatible avec la survie de l'espèce humaine.

Cette phrase est aussi un appel à la responsabilité collective. « L'humanité doit mettre fin à la guerre » : cela signifie que la paix n'est pas seulement l'affaire des gouvernements ou des militaires, mais celle des peuples, des institutions internationales, des leaders politiques, des éducateurs, des citoyens. Mettre fin à la guerre suppose le dialogue, la diplomatie, la justice, la coopération économique et le respect du droit international.

Sinon, et le mot est lourd de sens, « la guerre mettra fin à l'humanité ». Ce n'est pas une menace mystique. C'est une conséquence logique. Lorsque la violence devient systémique, lorsqu'elle s'installe comme moyen normal de résoudre les conflits, elle finit par détruire ce qu'elle prétend protéger : la sécurité, la liberté, la dignité humaine.

La question centrale demeure : avons-nous développé assez de sagesse pour maîtriser la puissance que nous avons créée ?

Kennedy nous place face à un choix : soit nous apprenons à résoudre nos conflits autrement que par la destruction, soit nous risquons de disparaître par les armes que nous avons fabriquées.

Ce n'est pas seulement une phrase du passé.



C'est un défi pour chaque génération. Et cela, d'autant plus que nous la vivons aujourd'hui.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 3 mars 2026

LE RIZ NOIR

C'est un aliment aux multiples vertus. Surnommé dans l'ancienne Chine « riz interdit » ou « riz de l'empereur », seul l'empereur ainsi que sa famille avaient le droit d'en manger pour sa réputation de procurer une grande longévité. En plus de sa saveur délicieuse, le riz noir contient une très forte teneur en antioxydants, très riche en fibres et vitamine E, réputée pour prévenir certaines maladies qui atteignent le système nerveux telles que la maladie de Parkinson et la maladie d'Alzheimer. Il permet de lutter aussi contre un taux important de mauvais cholestérol. Il s'agit d'une variété qui se caractérise par sa couleur plutôt foncée et son goût rappelant celui des noisettes. Pour la civilisation chinoise, le riz noir avait pour réputation de procurer une plus grande longévité à ceux qui le consommaient.

LE RIZ NOIR CONTRE LE CANCER

En tant que super aliment, le riz noir vous permet de combattre de nombreuses maladies chroniques mais également d'autres qui sont beaucoup plus graves. Cela inclut par exemple certaines formes de cancer. La composition du riz noir en antioxydants est l'un de ses points forts en tant qu'anti-cancérogène naturel.

La présence de l'anthocyanine ou anthocyanes dans le riz noir en fait également un aliment efficace pour lutter contre le développement des cellules cancéreuses. Pour cela, il peut à la fois atténuer les méfaits d'un cancer tout comme prévenir son apparition.

Il faut d'ailleurs signaler le fait que l'anthocyanine est à la fois un puissant antioxydant et un anti-inflammatoire. C'est ce qui l'aide à stopper le développement des cellules cancéreuses dans votre corps.

LE RIZ NOIR CONTIENT DE L'ANTHOCYANINE

Si le riz noir a cette couleur qui le rend si spécial, c'est avant tout grâce à l'anthocyanine qui est source de nombreux bienfaits pour votre santé. Pour n'en citer que quelques-uns, par exemple :

- Il protège votre vue :
 - Il protège votre cœur :
 - IL est anti-inflammatoire :
 - Aide pour la perte de poids :
 - Il stimule votre système nerveux :
 - riche en fibres
 - un aliment coupe faim.
 - le riz noir limite les troubles digestifs. efficace pour lutter contre les diarrhées et rétablir votre flore intestinale.
 - contrer le diabète de type 2. Lors de la digestion, le sucre des aliments est assimilé plus lentement grâce aux fibres.
- Ainsi, l'augmentation de votre taux de glycémie est mieux



contrôlée. Plus vous consommez régulièrement du riz noir, plus les fibres seront efficaces et vous éviterez une trop grande concentration du glucose dans le sang.

LE RIZ NOIR OU ALIMENT ANTI-CHOLESTÉROL

Si le riz noir est aussi efficace contre le cholestérol, c'est grâce à ses fibres. Comme nous l'avons évoqué plus tôt, ces dernières forment une sorte de matière visqueuse lorsqu'elles se retrouvent dans vos intestins. Grâce à cela, elles ralentissent votre digestion mais limite également l'absorption de certains éléments comme la graisse. Cela inclut aussi les triglycérides et le mauvais cholestérol appelé cholestérol LDL.

LE RIZ NOIR EST RICHE EN VITAMINE E

Un apport régulier de vitamine E assure une meilleure protection de votre corps. Ses principaux effets vous aideront donc à :

- Réduire les troubles menstruels :
 - Renforcer votre système immunitaire :
 - limite les risques de maladies graves :
- La vitamine E est réputée pour prévenir certaines maladies qui atteignent votre système nerveux. La maladie de Parkinson ainsi que la maladie d'Alzheimer sont les plus citées dans ce genre de situation.
- Réduire les troubles de la vue

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 3 mars 2026

MA CRAINTE EST QUE TU NE T'Y HABITUES PAS



Un fils, après la mort du père, met sa mère dans une maison de retraite et lui rend visite de temps en temps ..

Quand il reçoit un appel de l'hospice, l'infirmant qu'elle était mourante, il accourt à son chevet et lui demanda : que puis-je faire pour vous mère ?

La mère, les yeux pleins de larmes, dit : je veux que fasses installer des ventilateurs ici, parce qu'il n'y en a pas, et un réfrigérateur, de sorte que la nourriture ne se gâte pas. Maintes fois j'ai dormi sans manger quoi que ce soit !

Le fils surpris lui dit : mais tu demandes ces choses maintenant ? Pourquoi n'as-tu pas demandé avant ?

La mère tristement répond : je me suis habituée à la faim et à la chaleur, mais ma crainte est que tu ne t'habitues pas lorsque que tes enfants aussi te mettront ici.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 2 mars 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:57	12:59	16:15	18:46	20:07

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP DU 25 FEVRIER AU 03 MARS 2026

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période allant du 25 février au 03 mars 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'Armée Nationale Populaire, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont abattu à Ain Defla en 1ère Région Militaire deux (2) terroristes et récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions, alors que d'autres détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (8) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en conti-

nuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (37) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (5) quintaux et (22) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (1.174.080) comprimés psychotropes ont été saisis.

RA



CONSEIL DE LA NATION

SÉANCE PLÉNIÈRE JEUDI CONSACRÉE AUX QUESTIONS ORALES À DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de l'institution.

Les questions orales concernent le secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ainsi que celui de l'Hydraulique, précise la même source.

RA

RÉSOLUTION DES CONFLITS DANS LE MONDE

"LE RECOURS À LA FORCE NE DOIT PAS DEVENIR LA NORME", MET EN GARDE L'ONU

La Haute Commissaire adjointe de l'ONU aux droits de l'homme, Nada Al-Nashif, a mis en garde mercredi à Genève contre la normalisation de la force dans la résolution des conflits, soulignant ses conséquences imprévisibles et la fragilisation croissante du monde.

"Le recours à la force pour résoudre les différends et régler les conflits ne doit pas devenir la norme", a-t-elle déclaré devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, à Genève.

"A première vue, notre discussion d'aujourd'hui peut sembler quelque peu ironique (...). Malheureusement, au moment même où nous parlons, tout le Moyen-Orient est plongé dans le chaos, avec des conséquences imprévisibles qui se répercuteront bien au-delà de la région", a-t-elle déploré, rappelant les propos du Haut Commissaire Volker Türk sur "un monde sens dessus dessous".

Au-delà de cette région, elle a décrit "une fragmentation plus large du monde". Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), "la division est omniprésente".

Au Soudan, les discours haineux alimentent les crimes atroces et les crimes contre l'humanité. Et Ghaza illustre "les résultats de décennies de déshumanisation et de violence persistante". Au-delà de ces exemples, elle a dressé le constat d'une dérive plus globale.

Le forum des droits humains a ainsi consacré beaucoup de son temps "à certaines des violations les plus flagrantes des droits humains commises dans plus de 60 conflits armés qui font rage à travers le monde".

Dans ce contexte, Mme Al-Nashif a mis en garde contre les limites du tout-militaire. "Des solutions militaires peuvent s'avérer nécessaires.

Mais elles ont un coût humain et financier énorme", a-t-elle affirmé.

Selon une étude, le taux de résolution des conflits violents est aujourd'hui plus faible qu'il ne l'a jamais été au cours des 50 dernières années. Les guerres se soldant par une victoire décisive sont passées de 49 % dans les années 1970 à seulement 9% dans les années 2010. Un constat chiffré qui renforce son plaidoyer. Mais selon la cheffe adjointe des droits de l'homme de l'ONU, la militarisation et la haine "n'ont jamais rendu personne plus sûr".

Devant le Conseil des droits de l'homme, Mme Al-Nashif a ainsi défendu des approches fondées sur la prévention et les droits humains, notamment l'alerte précoce, qui "permet d'agir rapidement".

RI

TRAVAUX PUBLICS/CHEMIN DE FER

RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE POUR ARRÊTER LES PROCÉDURES DE RÉALISATION DE LA LIGNE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIA

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mercredi à Alger, une réunion de la haute commission interministérielle chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation du projet de la ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa, sur une distance de 495 km, indique un communiqué du ministère.

S'inscrivant dans le cadre du suivi proactif de ce projet, financé par la Banque africaine de dévelop-

pement (BAD), cette réunion a été consacrée à l'examen et à la mise au point des différentes procédures administratives, techniques et financières requises pour garantir le lancement effectif des travaux, précise la même source.

Ont pris part à cette rencontre, les membres de la commission représentant les secteurs des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Développement

rural et de la Pêche, de l'Energie et des Energies renouvelables, ainsi que le secteur de l'Hydraulique.

Les discussions ont porté sur la régularisation des situations foncières et la levée de l'ensemble des contraintes et difficultés sur le terrain, avec un accent particulier sur l'accélération du rythme de coordination entre les différents intervenants afin de respecter les délais fixés pour la concrétisation de ce projet stratégique. (APS) 58853/331/ 59037

RA